

Quelques notes d'histoire
Sur
Serrieres en Chautagne
De
l'an mille a 1945



Introduction

Présentation de Serrieres

Chronologie partielle de l'histoire de la commune

Les moulins de Mareste et de Serrières

Le bâti

La mappe Sarde

Le XVIIIème siècle

Démographie

14/18 Morts pour la France

Quelques dates après 1945

Catastrophe de Serrières-en- Chautagne

L'église

Les demeures des seigneurs

Les vignes

Animaux de la région de Sérrières

Les Dignes

Émigration

Personnalités

Généalogie famille Thévenoux

Mycologie et botanique

Glossaire

Sources

Bibliothèque

Présentation

Anciennes appellations :Serreriaram, Curatus de Serreres, XIVe s., Serrerie in choutania, 1466 ...du latin serra (fermeture)

Sérrières en Ruffieu en 1775 ; Serrières en 1793, ; Serrières en 1801, Serrieres-en- Chautagne en 1899

Étymologie Serrieres, en latin Serraria pourrait s'expliquer par le gentilice Sarius avec le suffixe arius d'ou sar-aria : la villa de Sarius propriété cloturée *Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie. 1935, 630 p Gros*

Homonymes:Sérrieres en Ardèche, en Saône et Loire, et Meurthe et Moselle
Serrieres de Briors et Serrieres sur Ain dans l'Ain

Appélations : Les habitants de Sérrières sont appelés les Serriérois et les Serriéroises.

Origine : Serrieres a désigne l'origine la localité de ce nom, située en Ardèche dans l'Ain, en Saône-et-Loire et en Savoie c'est aussi un nom de hameaux, dans l'Ain et l'Isère

Géographie

Coordonnées : 45° 52' 59" Nord, 5° 50' 37" Est

Altitude Min. 237 m — Max. 1 057 m

Sommet : Chaînon du gros Foug et mont du collombier 990m le point culminant à la latitude de Sérrières, appartenant au massif de la Chambotte et plus largement au massif du Jura

Superficie : 1604 hectares

Distances : De Sérrières

à Chambéry (44,7 KM)

à Albertville (92 KM)

à Aix les Bains (24,5KM)

à Annecy (40,1 KM)

Situation : Entouré par les communes de Moye (Haute Saône), Motz (Savoie) Anglefort (Ain) Culoz (Ain) et Motz, et Ruffieux (Savoie) Serrières-en-Chautagne est situé à 20 km au Sud-Ouest de Seynod la plus grande ville des environs.

Fleuve : Rhône

Géologie : Formation d'origine quaternaire a forte densité de calcaire

Ruisseaux : De la Prairie, et Grand Canal

Étang artificiel d'une surface de 7000 m2, d'une profondeur maximale de 2 m, baignade surveillée en juillet et août. Situé derrière la mairie , alimentée par une source Venat du gros Foug

Forêt : communal de Clarafond d'une contenance de 24,11 ha dont du chêne 28%
épicéa 17%, Pins 14%, Cédre 10% +divers elle a pour fonction principal la protection des éboulements. Elle fait partie de forêt de Chautagne

Administrations

Département , Savoie propre, de la Haute Savoie , du Mont-Blanc en 1792, puis de la Savoie

Région ; Rhône-Alpes

Arrondissement Chambéry

Canton : Ruffieux

Communauté de commune de Chautagne : regroupe huit communes : Chanaz, Chindrieux, Conjux, Motz, Ruffieux, Saint-Pierre-de-Curtille, Serrières-en-Chautagne et Vions.

Structures intercommunales

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Métropole Savoie

- Territoire du Lac du Bourget et ses montagnes

- l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) : CC de Chautagne

-aux intercommunalités :

- Cte de Com. de Chautagne (Communauté de communes (CC))

- S. Départemental Énergie Savoie (Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU))

- SI Ecole Maternelle Serrieres en Chautagne (Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU))

-SMIX Métropole Savoie (Syndicat mixte fermé (L.5711.1))

-Syndicat du Haut Rhône (S.H.R.) (Syndicat mixte fermé (L.5711.1))

Commune : de montagne

Préfecture : Chambéry

Hameaux : Carcine, Chevigney, Chetraz, Clarafond, Contamines, Mathey, Monthion, Nouvelle, La Pérouse, Venaise, Versières, Vovray

Activités Autrefois : Sérrières a 2 foires par an (22 janvier et 22 septembre) attestées au XV^{ème} siècle
Activités aujourd'hui : La commune a toujours eu une vocation agricole et viticole mais elle possède aussi une zone artisanale partagée avec la commune de Motz et la Communauté de Communes de Chautagne. 81 agricultures, 24 industries, 8 services, 8 constructions, 34 commerces

Plusieurs sites sur la commune :

Le Château Denys, restauré en 1995, possède trois tours d'architecture différente. Il accueille aujourd'hui dans sa salle basse des manifestations culturelles.

L'église, consacrée à Saint Maurice, qui est la plus ancienne église de Chautagne. Elle abrite une pierre de consécration datant du XII^{ème} siècle.

Les Îles de la Malourdie, sur le Rhône, font partie d'un territoire de 580 hectares en arrêté de biotope. Cet espace a conservé, à travers l'originalité de ses milieux, la richesse de sa faune et de sa flore. Rajoutons que la commune est proche du parc naturel régional du Massif des Bauges à environ 16 km

La grotte des maquisards

Une fontaine pétrifiante

La route des moulins avec sa cascade

Population : 1 129 hab. (2010)

Densité : 70 hab./km²

Évêché de Genève jusqu'en 1791 et archi diocèse de Chambéry en 1822

Art : Une peinture à l'huile représentant Sérrières, paysage de Chautagne auteur François Cachoud h 21,5 ; et l 30,5, inventaire N° M1 A 492 , objet classé,
Musée de Chambéry

Sentiers : du châtaigné et du 4

Administrations anciennes

Province : Savoie-Propre,

District : Chambéry

Mandement : Ruffieux

Judicature mage : Genevois XVIII^{ème} siècle, Chambéry en 1845

Intendance: (1792) Savoie-Propre

Parlement: Chambéry

Chronologie partielle de l'histoire du village

Préhistoire Au Lieu-dit : Le Champ-Planté ; Historique : Trouv. à une date inconnue, sur la commune, au lieu-dit Le Champ Planté (plus probablement au lieu-dit Le Platet, au nord-est de Sérrières-en-Chautagne), Hache en serpentine très polie ; Culture : ; Dépôt : Objet disparu ; Biblio. : D.A.G., 1875; Perrin A., 1902; Terrier A., 1993 (biblio.); Dumont A., 1999; Rey P.J., 1999. p. 646 **INVENTAIRE DES SITES ET DES OBJETS PREHISTORIQUES DANS LES ALPES DU NORD (Hte-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Htes-Alpes) Par Aimé Bocquet**

Période Allobroge rien de particulier à citer pour marquer la présence de nos gaulois sauf peut-être un nom de lieu : Vobero: Vovray toponyme d'origine gauloise

Période Romaine : D'après les tables de Peutinger, une route, allant de Vienne à Genève, passa par Etana (Yenne) et Condata (Seyssel) ; elle dut forcément traverser Serrières et Motz en Chautagne(2). Cette dernière commune était aussi traversée par une voie romaine allant du côté de Saint-André et Rumilly

Deux itinéraires sensiblement parallèles que nous observons. L'un passe au bas des collines par Vars, Pra, Viuz, Saumont, où nous retrouvons le tracé supposé qui franchissait le marais, Serrières, où aboutit la route indiquée par Borgonio Mathy où se grefferait la voie hypothétique du bord du fleuve, pour aboutir à notre Condate. L'autre, sur le flanc des collines, passe par Chindrieux, Chessine, Ruffieux, Chevinay, Blinty, Motz, le ravin du Fier au Pont-Vieux, traverse le Val-de-Fier, d'une part, monte à Vens, d'autre part, et de là se dirige sur Condate **Actes du 89^e Congrès national des Sociétés savantes, Lyon, 1964**. On peut aussi citer que les premières digues étaient d'origine romaine **La Chautagne Savoie et ses plantations de peupliers**. On peut croire à la création d'établissement romain du fait de la présence de calcaire que les romains avaient l'habitude d'utiliser pour les constructions

Certains ont émis l'hypothèse d'un passage d'Hannibal en -218 du côté de Serrières lors du passage des Alpes, cela reste une supposition

1033. La Chautagne (chatanea ou castanea, plus tard la Choutane) est le pays compris entre le Fier au nord, la chaîne du Mont Clergeon à l'est, le lac du Bourget et le canal de Savière au sud, le Rhône à l'ouest. Ce pays comprenait autrefois les paroisses de Chindrieux, Ruffieu, Serrières, Motz et Vions

1198 Serrerias devient Serrieres

XIII^{ème} siècle les seigneurs de Chatillon possédaient le territoire de la Chautagne allant de Serrières à Ruffieux **ADS fond Jules Masse** (Chindrieux était le lieu seigneurial)

1296 le 5 août Hommage à Amédée V, comte de Savoie, par Pernet de Chautagne dit Rolet, fils de feu Aymon de Chautagne, chevalier, pour ses biens situés entre le Rhône et la rivière des Usses **ADS SA23**

1298. Amende payée par Humbert Girardy, de Serrières, pour avoir volé dans la maison de Michel Magnin.

XIII^{ème} siècle Le pays était sous la juridiction des seigneurs de Chatillon. L'un d'eux, Guy de Montluel, réunit à ses domaines par un mariage la seigneurie de Chateaufort; plus tard, ses successeurs acquirent la seigneurie de Chautagne, qui s'étendait sur le territoire de Serrières et Ruffieu. **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire ...**

Cette famille eurent comme suzerains la maison de Faucigny et donc rattaché au comte de Genève et à la maison de Savoie et en 1296 un unique suzerain la maison de Savoie

La fin de ce siècle fut le théâtre de conflit entre le comte de Genève contre la cité épiscopale et le comte de Savoie

1306 La paroisse de Serrières était sous la responsabilité du diocèse de Genève. Elle devait donner à l'évêque la somme de 20 sols

1334 Le 17 février investiture accordée par le comte Ame de Genève en faveur d'Étienne de Serrieres fils de Thomas des biens féodaux que lui et ses prédécesseurs reconnaissaient du fief dudit comte sauf la fidélité due au seigneur de Choutagne **ADS SA 30 paquet 17^{ème}**

1341: Prestation d'hommage en faveur du comte de Savoie par Henri de Montluel, chevalier, seigneur de Châtillon en Chautagne le 21 mai. **ADS SA23**

1356 : Vivaient à Serrières Jean et Hugonet Rey ; un autre Jean Rey vivait à Ruffieu ; tous les trois étaient albergataires du seigneur de Chautagne et payèrent le subside perçu par Guigue de Montluel pour le comte de Savoie (**archive de Turin**)

1356 : Amédée de Foras figure dans le compte rendu parmi les faisant feu non nobles, **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire**

1381 Guigues de Montluel, seigneur de Chatillon prend la tête de quelques habitants de Serrières la petite troupe se rend dans une île du Rhône où le nommé Mermet fait paître des bestiaux d'Aglefort. On l'insulte et le malmène, 50 vaches sont saisies et amenées en Chautagne Le chatelain et un de ses acolytes sont arrêtés et le bétail restitués **Histoire des bacs pour traverser la Rhône Thèse de doctorat présenté par Henri Cogoluène**

1385 : Amende contre Choutran, de Serrières

1387. Amende contre Jean Clarafond, de Serrières, pour injures et contre Falquet, de Chateaufort pro pénis spretis. *Idem*

1400 : Nicod de Venegio, dit Bathosart, damoiseau, possédait à Serrières le château de Venaise, pour lequel il devait au seigneur de Chautagne des servis, qui furent provisoirement cédés par Guigue de Montluel à son gendre, Heary de Menthon, **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire ..**

1400 : A Serrières de nouvelles familles payent leurs redevances aux seigneurs : les Mossu, Galabit, Moulin, Pelly, Drivet, Mouton, Voleron ou Roveyron, Rapat;

1401 : Quittance de 50 florins d'or en exonération de 60 par le châtelain de Beaufort en Bourgogne, en faveur de Guy de Montluel, seigneur de Chautagne. *idem*

1414 Il y avait 87 feux

XV^e siècle : Quatre chapelles sont élevées et consacrées à Saint Blaise, saint André, Saint Antoine, Saint Claude et Saint Christophe la seule existante encore de nos jours. En 1666 la chapelle appartenait à Jean-Louis Denys, avocat au Sénat.

Les moulins de Mareste et de Sérrières

Ces moulins étaient établis sur le ruisseau, dit de Mareste, qui descend de la montagne, traverse les terres de Mareste et aboutit au village de Serrières. Le ruisseau et les moulins appartenaient au seigneur haut justicier, comme toutes les eaux de sa juridiction, mais il n'avait que le domaine direct appartenant aux seigneurs de Mareste et de Serrières aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles

En 1627, les moulins, qui étaient actionnés par le ruisseau de Mareste ou de Serrières, furent entièrement reconstruits par les soins d'un entrepreneur nommé Mugnier et albergé ensuite à une famille Baudichon, surnommée Mathy, par suite de son alliance avec une autre famille de ce nom

1530/1560 : Début et fin de la réforme en Savoie

1536 : Occupation française de la Savoie par François Ier ;

1561: Gabelle du sel

1563 : Acensement pour Noël Gaud, marchand à Chambéry, à Claude Mellet de Serrières, boulanger à Chambéry, d'une boutique et de deux fours sis rue Saint-Dominique à Chambéry (1608).
Contrat de mariage entre le dit Claude Mellet et Pernelle Berlion, de Billième, femme de chambre de Marguerite de La Chambre, épouse de messire Charles, comte de La Forest, de Dullin et de Vérel, avec un dot de 200 florins et avec comme trousseau « une cotte d'estanet et son corps couleur verte, un corps noir Cadix, trois linceuls de rite, six chemises neuves, une douzaine de devantiers » **ADS 3H 275**

1567 La taille s'élevait à 346 livres et 15 sols

1581 il y avait 120 feux dans le village de Sérrières

1588 à 1601 La Savoie de Charles Emmanuel est en guerre contre la France et son généralissime Lesdiguières au sujet du marquisat de Saluces

1589 à 1593 Guerre entre la Savoie et Genève

1570/96 : Périodes de l'épidémie de peste Claude Mellet cité plus haut fut un des villageois qui fut atteint par cette maladie

Quelques noms retrouvés sur des actes paroissiaux aux XVI^e siècle

1570: Cagnon, Monet

1593: Recamier

1598 : Claude Rey, capitaine de justice, reçut, le mandat de parcourir les provinces du duché et de faire pendre, sans procédure ni appel, les voleurs, vagabonds, fainéants et autres gens sans aveu qui infestaient le pays à la suite des guerres de religion; il eut pour camarade dans son expédition un autre officier, nommé Chiffet, qui appartenait à une famille plébéienne de Serrières. Eu 1631, il y eut dans cette famille un autre capitaine de justice du nom de Pierre Rey. Joseph Rey, fils d'Eustache, le nouveau seigneur de Champfleury, appartenait à cette branche de la famille Rey **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire** ..

1599 Décision du sénat sur la répartition de l'impôt sur plainte du syndic et des communiens le sénat accepte et propose une autre répartition

XVIème : La famille noble de Reydelet s'installe à Sérrières

La ferme de Mouton, ainsi nommée parce qu'elle était habitée au XVIème siècle par une famille de ce nom, n'était qu'une petite maison d'albergataire ; néanmoins, elle a laissé son nom à un village assez important de la paroisse de Serrières.

La famille Mouton, nommée pour la première fois dans l'acte de 1400, était, au XVI ème siècle, divisée en un assez grand nombre de branches, Vers 1550, celle des branches qui habitait la maison dont nous parlons était représentée par Jean Mouton, dont la fille unique épousa Pierre Berlioz

1616 La taille s'élevait à 270 florins et 11 sols

1627 l'entrepreneur Mugnier reconstruit les moulins du village

1630/32 Peste en Savoie plus particulièrement à Chambéry, on élevait des chapelles et on faisait des vœux en l'honneur de saint Sébastien, de saint Roch, de sainte Brigitte, qui sont les saints que les chrétiens invoquent en cas d'épidémie

1650 : La cure appartenait à un nommé Verdel, qui eut un procès avec la famille Brunet

1654 Dans son testament en date du 23 avril le conseiller des guerres deçà les monts demande à être enterré dans l'église de Sérrières

1660 Il existait un péage auquel étaient assujettis les marchands nous ne connaissons pas la date de sa création **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire**

1660/62 Notaire Jean Remondat

1661 : Nicolas Gros prieur est agressé par Claude Monpiton notaire ducal près du château de Mareste le 4 juillet **ADS B2003**

1676 : Le notaire maître Serpollet

1682 : 8 février, mariage. d'Anhelme Gantin, chirurgien, de Charrière (Serrières), et de la Françon Gallatin 17 août, dans l'église des Bernardines de Joseph Juge et de demoiselle Jeanne Dissimieu (de Disimieu) **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire**

1685 : Protection contre le Rhône (voir thématiques)

1690/96 : Occupation française

1695 : Dans la paroisse de Serrières, il y avait quatre-vingt-huit feux et cinquante ménages indigents

1699 : Sombre affaire à Chambéry : Le courrier du roi de France fait une halte chez le maître de poste Robin qui tient l'auberge Notre Dame dans le faubourg de Montmélian. Un ancien domestique de la maison dérobe le portemanteau attaché à son cheval, contenant des dépêches, de l'argent et des vêtements appartenant au courrier Comme l'auteur du vol est en fuite on arrête son entourage familial et professionnel 21 accusé dont Mavigne François 24 ans fils de Pierre originaire de Sérrières , habitant Chambéry valet du maître de poste Robin ancien soldat au régiment de Savoie. **ADS2B12546**

1703 : Seconde occupation française

1713 : Création de l'état civil

1713 à 1783 (1078 décès)

1714 à 1781 (1918 naissances)

1732 Création du cadastre Sarde : 3823 parcelles Géomètre Brambilla estimateur de la paroisse Jean Girardy et Louis Vanier, agrimoteur Pierre Bromby, trabucant Laurent Desales, estimateur d'office Joseph Vuillier, Estimateur de la paroisse Jean Girardy, et Louis Vagneux, estimateur locaux Joël Bodichon et Claude Thevenet signé Cocelli

1741 : Les espagnols occupent le territoire de la commune et de la Chautagne Noël Berlioz fut exacteur des tailles et fit des bénéfices pendant l'occupation espagnole de la Savoie (1742 à 1749) comme percepteur de l'impôt de la capitation et autres contributions de guerre. Il prit en ferme d'abord les biens d'Hautecombe appartenant à la famille Mollie Sulaz, puis ceux de la famille Parillon de Chapelle et ceux de la famille de Ville. En 1733, le même Noël acheta les biens de la famille Parillon de Chapelle et en 1740 il devint fermier du comte de Lapérouse. En 1744, il affranchit ses terres de toutes les servitudes dont elles étaient grevées au profit du seigneur de Châteaufort..

Pour la capitation voir ADS 1MI315

En 1748 il acquit les anciens biens des d'Orlier. En 1749 il fit construire le château connu sous le nom de château d'Orlier. **Les classes rurales en Savoie au XVIIIème siècle**

1750 : Pierre et Claude Thevenet Blanc père et fils ont cambriolé la grange de Gagnon Merandier Benoît, fils de feu Gabriel, emportant de l'orge et des pois blancs. Après avoir été arrêtés, ils passèrent en jugement la sanction fut lourde 10 ans de bannissement et ils reçurent le fouet (**ADS 2B 10098**).

1750 Jean George fils de feu Marc, tua sa femme enceinte de six mois il a pour témoin et complice sa sœur Françoise George et son mari Marin Senejean. En 1751 par arrêt du 3 septembre ils sont condamnés à être rompus vifs

1756 : Jean François Burdet Bouchet 18 ans natif de Sérrières a été arrêté pour vol à l'encontre de Bernard Rabut habitant Sérrières (**ADS2B 11566**).

1757 : Germain Truchon de Serrières naturalisé français il habite Macon (**Généalogie et Histoire par Marc Pointet**)

1760 disette des grains la population est en souffrance

1763 à 1773 Il y eut deux regrattiers (chargés du prélèvement de l'impôt du sel) : Charles Bocquin et un autre nommé Du Noiray ; ce dernier appartenait à une branche collatérale de la famille Du Noiray de Marestes; il était très capable de tenir une comptabilité, n'avait pas une grosse fortune, mais payait très exactement **ADS C. 1703**.

1767 : La paroisse comptait 146 feux, 460 communicants et 780 âmes. Les recteurs des chapelles étaient : pour la chapelle saint André, François Berlioz, frère de Claude; pour la chapelle saint Claude, révérend Rabut, et pour la chapelle saint Antoine, Joseph Denys, frère de Gaspard (1).

1772, les communiens de Serrières demandèrent au Sénat de déclarer qu'ils avaient seuls droit à cette forêt et d'en interdire l'accès aux gens de Ruffieu. Les communiens de Ruffieu, au contraire, soutinrent que les deux forêts étaient indivises entre tous les habitants des deux paroisses. La forêt de Serrières était la plus importante. Dans le courant du xvme siècle, plusieurs procès eurent lieu à son sujet entre les communiens de Serrières et ceux des communes voisines. **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire**

1775 : Victor-Amédée III vint lui-même, pendant un séjour prolongé qu'il fit en Savoie, visiter les travaux. (d'endiguement) Parti d'Yenne à cheval, il se rendit à Lucey, puis à Chanaz et à Vions, enfin à Serrières en suivant tout le long la nouvelle route en construction sous la digue. De là le roi se rendit à Frangy par Seyssel, puis revint à Chambéry après un arrêt à Rumilly où l'on construisait un chemin pour rejoindre Châteaufort par la montagne **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire**

1775 : Serrières en Chautagne est appelé Sérrières en Ruffieux

« La construction du bâti utilise les ressources locales comme le tuf qui est fréquemment utilisé « Certaines caractéristique architecturales sont parfois le résultat de l'influence d'une famille d'artisans, comme par exemple les ornements en terre cuite et les jambes de force ouvragées que l'on peut trouver sur la commune. »

« On retrouve des types de maisons a juxtaposition : Cohabitation de différentes cellules familiales lisible en façade »

« L'implantation du bâti suivent les courbes de niveaux comme sur les hauteurs de la commune » dossier "Habiter entre lac et montagnes inventaire du patrimoine bâti vernaculaire en territoire grand lac par Chantal Somm et Cédric Valet "La rubrique des patrimoines de Savoie"

La mappe Sarde

La mesure de longueur est LE TRABUC, l'aide géomètre s'appelle alors le « trabucant ».

Le trabuc vaut : 6 pieds liprands : 3, 082 m.

La perche vaut 2 trabucs : 6,125 m.

Le pied liprand vaut : 12 onces : 0, 513 m.

L ' once vaut : 0,042 m.

Les surfaces sont calculées en mesures piémontaises de l'époque.

Le JOURNAL DE PIEMONT (surface que peut faucher à la faux un homme dans une journée de 12 heures).

Le journal de Piémont vaut 100 TABLES CARREES ou PERCHES CARREES : 3800,9588m².

Une table carrée vaut 12 PIEDS DE TABLE ou PERCHE PIED : 38,0095 m².

Une perche pied vaut 12 PIEDS CARRES ou ONCE DE TABLE : 3,1674 m².

Un pied carré vaut 0,2639 m².

Elles sont ensuite transformées en mesures de Savoie.

Le JOURNAL DE SAVOIE (même définition).

le journal de Savoie vaut 400 TOISES CARREES : 2948,3710 m²

(Qui travaillait le plus? Le piémontais ou le savoyard, est ce toujours ainsi ?)

La toise carrée vaut 8 TOISES PIED : 7,3709 m²

La toise pied vaut : 0,9213 m² **Martial Blanc**

1775 Berlier Pierre, officier de santé, oculiste à Lyon, né le 31 décembre à Serrières en Chautagne, naturalisé Français le 17 avril 1822.

1776 : Ravage de la grêle le 23 août le village obtiendra un secours du roi de 1090 livres **ADS C387**

1776 : On compte 206 brebis sur la commune

1780 Jean François Dupasquier était notaire de Sérrières . En 1792 élu député aux assemblée des Allobroges, il avait comme suppléant Gaillar(n)d et Hyppolite Bernard

1788 : Disette la population est réduit à la misère **ADS C69**

1790 Les habitants refusent de payer la dîme

1791 Le maire Mr Bocquin

1792 :Le 14 octobre élection d'un député (voir 1780).

1792 Le 31 août la paroisse de Sérrières fut affranchie par les chanoines de la cathédrale des rentes qu'elle leur devait, moyennant le prix de quatre cents francs payés comptant

1792 :Affranchissements, Chindrieux était représenté par Jean-Baptiste Bellile et François Vachaud ; Ruffieu, par Claude Girod et Jérôme Gariod; Ser ri ères, par Claude Berlioz et Charles Fortis. C'est avec ces personnages que dut traiter Jean-Christin du Four. Par acte du 2 juin 1792, il affranchit Ruffieux pour la somme de 420 livres, payable dans le délai d'un an ; par acte du 9 juin de la même année, Chindrieux fut affranchie pour la somme de 920 livres, payable en deux ans, et par acte du 31 août, Serrières obtint son affranchissement moyennant 330 livres, payables immédiatement.

La paroisse de Serrières fut la seule qui paya; les autres, qui avaient stipulé des délais, furent exonérées du paiement par la Révolution. **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire**

An IV : Emprunt forcé , assemblée cantonale de Ruffieu fut appelée à dresser la liste de tous les citoyens aisés de la Chautagne Berlioz Claude, de Dorlier, 1100 livres; Fortis Charles, 400; Cagnon Claude, de Serrières, 60; Blondeau Joseph, 400; Ficuet Charles, 60; Berlioz Pierre, de la Chétraz, 600; Gaillard Thérèse; les frères Bocquin; Besse François et Anthelme; Rosset Jean-Baptiste et Rosset Antoine, de Chevigny; Veuillet François; Cagnon Claude, de Vovray; Pethellaz François, 50 livres; Nicollet François; Pethelaz Pierre; Nicollet Charles. **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire ...**

1793 : l'an II de la république, jusqu'en 1795, les actes de naissances , faisant suite aux actes de baptêmes du même registre , portent la signature de Gaillard , officier public, membre du conseil de la commune. Au sujet de la révolution on doit souligner que les cloches furent fondus comme bien d'autres dans les villages de Savoie pour servir la révolution en guerre contre les armées étrangères. Les papiers concernant la commune furent en grande partie brûlés et il est donc bien difficile de trouver des documents de l'époque. Le clocher de l'église détruit durant cette période agitée sera reconstruit un peu plus tard

1793 Le 8 juin annulation de l'élection d'un volontaire par la municipalité de Serrières, à laquelle une réprimande est adressée en la personne de son procureur présent à la barre pour s'être servi dans une délibération d'expressions peu respectueuses

1793 Testament de François Mansoz avocat et juge déclare faire partie des pénitent noir

18^e siècle : Quelques noms apparaissent sur l'état civil Truche, Berthet, Desservettaz Girardy Dunoirey Michollet Jacquemet Mouton Abry Camus Deplante

Le XVIIIème siècle

La situation économique au XVIIIème siècle en Savoie n'est pas très bonne celle de Sérrières en Chautagne est vraiment très mauvaise

Le tissu économique décline rapidement et cela commence à la fin du siècle dernier avec l'arrivée de la peste transporté par bateau depuis le port de Marseille et en remontant le Rhône jusqu'au porte de la commune. Une hécatombe humaine qui laisse la terre sans les soins des hommes. La population quitte la province.

Les inondations continuent du Rhône font céder les digues imposent aux hommes de nombreuses corvées pour stabiliser voir reconstruire ce qui a été détruit. Les communiens demandent expressément la délimitation des communes afin de réduire au maximum les corvées qui sont à la charge des habitants des communes, mais ils n'obtiennent pas raison.

Les destructions par la grêle Les cultures sont ravagés c'est l'époque de la disette Les marais insalubres qui sont la souche de nombreuses maladies dont les fièvres paludéennes il faudra attendre la moitié du XIXème siècle pour rendre cette partie de la Chautagne saine

La montagne et ses éboulements fréquent en descendant de la montagne par les torrents et charriant de la boue que l'on appelle le TUF jusque dans le village

Les guerres

La pauvreté est le maître mot de cette époque beaucoup de villageois sont obligés de quêter et de demander l'aumône « *Début XVIIIème siècle, par suite des guerres, le nombre de ces malheureux avait augmenté, puisque, dans la seule paroisse de Serrières, 147 personnes n'avaient d'autres ressources que d'aller de porte en porte mendier leur pain* » ; **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire ...**

Le manque de liaison terrestre avec les grandes cités

Les dîmes et les taxes des seigneurs les gabelles de la provinces

Les impôts dus à la présence espagnol

Les incendies dus à la proximité des maisons l'hygiène de vie les impôts dus aux seigneurs et à l'église provoque une émigration importante les autres se regroupent en contrebandiers ou font partie de la bande de Mandrin qui traversa le pays plusieurs fois La fin du siècle n'est pas meilleur puisque c'est maintenant les révolutionnaires qui pourchassent maintenant l'église ses responsables et ses pratiquants.

1786 « *Les communiens de Sérrière en Chautagne : Ayant plusieurs fois réfléchi sur le triste état dans lequel se trouve la Chautagne , pays d'ailleurs fertile en productions quelconques de la meilleure qualité , a proportion du terrain qu'elle cultive, ils ont vu que cette misère héréditaire dans la plupart des familles ne prend naissance que dans un engourdissement qui saisit ce peuple isolé dont tout l'ouvrage ordinaire consiste dans la culture des vignes dont la propriété n'est qu'à nos seigneurs ou autres riches des villes voisines* » et quand toutes les alternatives sont épuisées certains vont tomber dans le banditisme se moquant des lois et de la société

1779: Claude Thérèse Gaillard avocat ,originaire Chambéry 42 ans (homme violent,emporté, hautain et qui se portait volontiers a des excès et emportements pour la moindre des choses) a roué de coups le couple Michallet Margotz Antoine et son épouse Louise. Le notaire le vice châtelain tentera d'étouffer l'affaire . Le juge admonestera ce dernier et prendra une sentence de trois ans de prison contre l'irascible avocat (**ADS 2B 10997**).

1779: Jean Louis Combepine 45 ans en compagnie de son complice Louis Berlioz ont été arrêtés pour le meurtre de Marie Besse 23 ans et sa fille Marie 21 mois toutes natives de Sérrières (**ADS 2B 11139**)

1798 : Le dénommé Bardet accusé de vol sera condamné à 14 ans de bagne **ADS11143**

Les structures économiques et humaines se sont effondré. 605 habitant en 1800 et 905 en 1793

Démographie :

1793	1800	1806	1822	1838	1848	1858	1861	1866
905	630	840	984	1 118	1 208	1 116	1 131	1 138

1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911
1 137	1 072	1 060	1 025	964	992	940	1 020	908

1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975
764	795	752	672	638	591	566	530	512

1982	1990	1999	2006	2007	2008	2009	2010	-
580	737	793	922	980	1 043	1 106	1 129	-wikipedia

1815 : Fin de l'empire les troupes Austro Sardes entrent en Savoie ; une période un peu complexe vis a vis des frontières avec Genève. Le territoire de la Chautagne fait partie du genevois il sera considéré comme zone neutre jusqu'en juin 1919 **La neutralité politique de la Savoie**

1816 : restauration sarde ; Congrès de Vienne.

1822 : Le 17 avril des lettres de naturalité ont été accordées à Pierre Berlier, médecin oculiste à Lyon, né à Serrières (2) en 1775..De Joseph Berlier descend Jean-Baptiste Berlier, colonel du 36e;de ligne, général de brigade, officier de la Légion d'honneur, baron de l'empire en 1808, pair de France aux Cent-Jours, et père du colonel baron Berlier. Armes : écartelè aux 1 et 4 d'argent à trois lionceaux de sable posés au 3 de gueules à la lance ancienne en pal d'argent **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire.**

1826 : Par acte notarié du 4 juin Spectacle Filuet a crée une rente de 250 francs au profit des orphelines **L'orphelinat et la providence de Chambéry**

1826 : Le baron de Mareste reçoit la médaille de chevalier de la légion d'honneur **Archive nationale base Leonore**

1836: Un orage a éclaté sur Sérrières et ses environs les pertes sont évalués à 150000 fr
Des vignobles entiers ont été complètement balayés par les eaux, qui ont mis à nu le sous-sol. Ici, la moitié de la récolte est. perdue. Les dommages s'élèvent 48,000 fr. **article de ' la presse'**

1844 : Agrandissement du cimetière **ADS 48F305**

1844 : Josephte Laroche est suspecté d'avoir tué son nouveau né **ADS 7FS710423**

1845 : Mr de Fortis achète à Antoine Bublex maisons, cellier , cour, jardin, pré, champs, vigne au lieu-dit la Venaise N° de la mappe : 3550,3552,2547,3555,3556,3357,3558,3587,3616 pour une contenance total de 11 journaux et demi pour un cout de 10000 livres

1846 Le tribunal de judicature mage de Savoie propre a autorisé la vente aux enchères des biens immobiliers de B Chapelier ce 22 juin à Chambéry dont un bâtiment sur Serrières

1847: 8 maisons d'habitations détruites par un incendie **Article de presse du courrier des Alpes**

1849 : Le 23 août La route de Chambéry à la Balme a été décrété route royale . Les communes desservit dont Sérrières ont demandé qu'elle soit classé route provinciale . La demande a été rejeté par le conseil provincial de Savoie **Article de presse du Courrier des Alpes**

La route d'Aix à Seyssel en passant par la Chautagne a été déclarée route provinciale

1849 : victoire de l'Autriche sur le royaume de Piémont-Sardaigne (bataille de Novare)

1851 : Par décret royal du 11 avril la commune est autorisé a établir tous les ans le 20 juillet une foire aux bestiaux, mulets, vaches, cochons, chèvres, moutons, mais aussi quincaillerie et habillement d'été

1851 : GIRARDY Auguste-Jacques, né le 26 juillet , à Serrières ; capitaine au 2e rég. de tirailleurs algériens, retraité le 30 mars 1903 à Chambéry ; 30 ans de services, 13 campagnes ; 2.975 fr **Revue militaire Revue savoisienne : journal publié par l'Association Florimontane d'Annecy :**

1854 : Le 17 septembre 18 maisons et granges furent détruites par un incendie au hameau de Vovray **Article courrier des Alpes**

1856 : Constant fils de feu Antoine Berlioz se fait volé ses économie à la banque de Savoie

1859 : Victoire franco-sarde à Solférino. Certains chautagnard étaient présent lors de cette bataille nous n'en connaissons pas leurs noms

1860 : La Savoie devient française résultat de la votation : oui 285, non 0, non pas voté 5
14 juillet restitution des armes italienne détenu par les habitants (71) en état passable **ADS côte 2FS48**

1860 : On compte deux religieuses de la congrégation de l'immaculée conception ou elles s'occuperont en particulier de l'éducation de quelques jeunes filles et la visite et soins des malades **Moines et religieux en Savoie**

1862 : Projet de construction d'une école qui sera ouverte en 1864 est dirigé par les religieuses de la congrégation de l'immaculée conception

1864 Déséchement des marais avec création d'un syndicat **Délibérations du conseil général de Savoie**

1865 : Un dénommé Cournier natif du village a agressé le notaire Bellille a coup de couteau **Article de presse de La Presse**

1868 : Délimitation de la forêt communale **ADS 2o2816**

1869 :Projet d'agrandissement de l'église **ADS 2o2816**

1869 Création d'un emploi de facteur local au bureau de Ruffieux. Cette création a permis de faire distribuer une deuxième fois par jour les lettres à destination de Ruffieux et de régulariser le service de la distribution dans les communes de Serrières et de Motz, où ce service était en souffrance. **Délibérations du conseil Général de Savoie**

1870 :Guerre franco/Allemande

1878 : Naissance de Thevenoud Jean le 14 février qui sera en 1900 élève ecclésiastique ; mission en Tunisie et au Mali en 1904 (**voir thématique**)

1878 :Création d'un bureau de bienfaisance

1878 Visite du député Parent Les républicains arborent un plumet rouge (façon garibaldienne) à leur chapeaux tandis que les blancs les conservateurs se réunissaient autour d'un banquet en compagnie de monsieur Fortis

1879 : Les républicains font leur banquet annuel tandis que les démocrates beaucoup moins nombreux se composant des conseillers municipaux , des pompiers et de quelques personnes font eux aussi leur réunion

1880 : Jean Marie Gaillard : maire de Sérrières

1880 : Le parquet de Chambéry poursuivait le maire de Serrières, M. Masse, pour propos outrageant contre un juge de paix. De plus, on lui imputait des menaces par lettre à un agent-voyer. Le tribunal de Chambéry avait repoussé les deux chefs de prévention et renvoyé le maire chez lui ; mais 1^e ministère public ayant fait appel, la cour de Chambéry a retenu le chef d'outrage à un juge de paix et condamné M. Massé à 16 fr. d'amende. Le maire de Serrières vient de se pourvoir en cassation. **Article de presse de la Justice**
En 1900 il y avait un service de voitures pour le transport du courrier

1882 : Création du cadastre français terminé le 1 mars sous la direction de Sarrette directeur des contributions directes avec Borgeton, préfet et monsieur le comte de Fortis Tancrède maire

1882 : Naissance d'une futur institutrice Girardy Marie Léontine

1883 : Construction d'une école de filles, travaux supplémentaires, à l'école de garçons 35.375 francs »

1886 Délimitations des territoires des communes de Chautagne

1887 : Création de fontaines publics

1888 : Subvention du conseil général accordée à la commune de Serrières, pour acquisition du mobilier des instituteurs 200

1890 : Élection retranscrite dans le patriote savoisien (voir l'article ci-dessous)

1893 Mr Masse maire de Sérrières a été révoqué par le préfet **Article de presse du Patriote Savoisien**

1896 : On compte Cinq auberges ; de 3 à 5 francs par jour, tout compris. Maisons non meublées, à louer, à raison de 5 à 6 francs par mois, par pièce. Voitures particulières, d'un prix très modéré.

Lait très pur et surtout très abondant (prix : 10 centimes le litre, car on ne fait pas de fromages) ; bon petit-lait.

1896/97 : Inondations de la commune

Sur la commune se trouve aussi une scierie de Tuf et une carrière
SANATORIA DES ALPES FRANÇAISES GUIDE PRATIQUE DE La SAVOIE & HAUTE-SAVOIE MEDICALE ET PITTORESQUE PAR Le Docteur Cl. LINARIX

1898 : Création du bureau télégraphique de la commune **Article de presse La Croix**

1899 : Par délibérations des 26 septembre et 9 octobre 1898, le Conseil municipal de Serrières demande que celle commune soit autorisée à prendre le nom de Serrières-en-Chautagne, afin d'éviter la confusion qui se produit, chaque fois que l'on omet d'ajouter le mot Savoie, dans la direction des correspondances à destination des diverses communes qui, en France, portent le nom de Serrières. Je vous prie de vouloir bien, en conformité de l'art. 2 de la loi du 5 avril 1884, faire connaître votre avis sur cette demande dont l'adoption ne me paraît présenter aucun inconvénient. **Délibérations du conseil général de Savoie**

1899 : Établissement de fontaines pour les écoles

Voix exprimées dans les communes
ci-dessous pour :

MM.	Bouchage	Masse
Ruffieux.....	57	163
Chanaz	173	16
Chindrieux.....	295	30
Conjux.....	55	*
Motz.....	59	139
St-Pierre-de-Curtille.	88	32
Serrières.....	47	232
Vions	88	26
Totaux	862	698

Serrières

+

Ci-git, sous cette immense pierre,
Ce pauvre avocassier.
Ne cherche pas, passant, quelle est près
de ce lierre
Cette masse de terre :
Nul ne peut enfouir ses pieds.
DE PROFUNDIS !

1899 : Les politiciens se passionnent pour un projet de tramway Annecy Seyssel avec des correspondances par Rumilly et la Chautagne

19^e siècle : Quelques noms Garnier, Gruffaz, Rosset Veuillet Janin Collomb que l'on retrouve sur les registres d'état civil

1900 : On utilise à Sérrières le câble pour les coupes affouagères ce qui n'est pas le cas pour les communes environnantes

1900 : 350 francs sont alloués pour l'équipement des pompiers par le conseil général de la Savoie

1901 : Constitution d'un syndicat pour le curage et l'entretien du ruisseau de Serrières

1902 : Constitution d'un Syndicat pour le dessèchement des marais de Serrières. — L'avant-projet a été soumis à une enquête réglementaire, du 27 janvier au 17 février 1901, dans la commune de Serrières L'assemblée générale des intéressés s'est réunie à la mairie de Serrières, le 5 janvier 1901. Un arrêté préfectoral du 2 juin a autorisé l'association syndicale; un autre arrêté du 5 juin a nommé un administrateur provisoire
Délibérations du conseil général de Savoie

1902 : madame Dumond veuve Martinguet Nouvelle centenaire du village elle était née en 1801

1903 : Incendie chez mr Arpey le 20 mai il logeait chez lui 12 ouvrier quand le feu se déclara 3 de ses ouvriers ont été tués et un voisin mr Picquet ayant voulu porter secours a reçu une poutre sur la tête

1903 : L'école n'a pas encore l'eau courante mais on rénove avec peu de moyens

1903 : M. Marius Clerc, cultivateur à "Serrières, ayant voulu retirer la perche qui sert à puiser l'eau d'un puits, situé en face de son habitation, éprouva une certaine résistance. Voulant se rendre compte de ce qui arrivait, il se pencha sur le puits et aperçut le corps d'un individu qui surnageait à la surface de l'eau. Avec l'aide de plusieurs personnes, il retira ce cadavre, qui fut reconnu pour être celui du nommé, Félix-Anthelme.

Truche, cultivateur à Serrières. Ce dernier, qui vivait seul, était journellement ivre, il avait l'habitude d'aller chercher de l'eau la nuit. Il est probable que se trouvant ivre, il aura perdu l'équilibre et sera tombé au fond du puits **Article de la Lanterne**

1902/03 : Achat d'une pompe a incendie

1903 : Décret prononçant la dissolution et la fermeture des établissements religieux

1905: Madame Garcin est receveuse de la poste

1905 : épidémie de morve signalé

1905 : Une porcherie installé a coté de la fruitière gêne le voisinage **Conseil général de la Savoie** porcherie de 80 porcs fut annexée à la fruitière. des odeurs épouvantables se dégagèrent de la porcherie; Quatre cas de fièvre typhoïde se déclarèrent dans le personnel de la porcherie. Quelques cas d'accidents intestinaux se manifestèrent chez d'autres habitants du hameau.

Se basant sur la loi du 15 février 1902, un règlement sanitaire pour la Commune de Serrières, inscrit dans les prescriptions de ce règlement, que les porcheries devaient être placées au moins à 400 mètres des habitations

1905: Séparation de l'église et de l'état

1906: Le 10 janvier la société de chasse la saint Hubert a été crée

1906 : Instituteurs Lachenal Victor Eugène, Favre François Joseph, Claude Rey
Institutrices : Bonnet Eugénie, Chamousset Céline, Chanusset

1907: Agrandissement du cimetière

1907 : Felix Emonet médecin reçoit le le grade de chevalier dans la légion d'honneur

1907 : Téléphone. Transfert de la cabine téléphonique de Motz à Serrières. — A la suite de la suppression par l'administration des Postes et Télégraphes de, la cabine téléphonique supplémentaire projetée à Châteaufort, commune de Motz, j'ai invité M. le Directeur des Postes et des Télégraphes à m'adresser des propositions en vue du transfèrement à Serrières du tableau central placé à Motz. Cette modification n'engageant en rien les finances du département, j'ai soumis à la Commission départementale, en vertu de la délégation qui lui a été donnée par votre délibération du 20 août 1907, le rapport ci-après de M. le Directeur du 18 février dernier :

« Chambéry, le 18 février 1908.

« Le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Savoie
à Monsieur le Préfet de la Savoie, à Chambéry.

« Le poste central à six directions prévu par l'avenant n° 5 pour être installé à Motz n'aura, à la suite du rejet par mon administration de l'installation d'une cabine supplémentaire à Châteaufort, d'autre rôle que celui de permettre la connexion des circuits Chindrieux-Serrières-Molz et Motz-Seysse (Ain), de façon à rendre possible l'utilisation simultanée de ces deux circuits pour une même communication.

« Dans ces conditions, semblable but peut être atteint par l'installation de ce tableau central à Serrières en constituant alors les circuits de la façon suivante : Chindrieux-Serrières et Serrières-Motz-Seysse (Ain).

« Cette modification serait avantageuse à deux égards : d'abord au point de vue de l'exploitation même des circuits projetés, car l'instruction professionnelle d'une receveuse supérieure à celle d'un gérant, assurerait un service plus régulier et plus rapide.

« De plus, la commune de Serrières se trouverait ainsi dotée, sans charge nouvelle pour le département, d'un poste central permettant d'y relier des abonnés.

« Comme suite à votre lettre du 15 février courant, j'ai donc l'honneur de vous faire connaître que, dès réception d'une copie de la délibération de la Commission départementale, le projet sera soumis à mon administration. « Signé : AUBRY. » Délibérations du conseil général de Savoie

1909 :Construction du groupe scolaire (ADS série O)

1909 : L'association la mutuelle philanthropique a été crée le 27 décembre

1910 : M. Dufayard, maire de Serrières-en-Chautagne, est élu par 684 voix contre 602

1911 : Le 24 juin : Enfants grièvement brûlés. — Mme Bocquin. institutrice s'était absentes de son habitation,

laissant seuls ses deux enfants âgés de 10 et 5 ans. Ils s'amusèrent avec des tisons enflammés et communiquèrent le feu à leurs vêtements. A leurs cris déchirants des voisins accoururent et parvinrent, non sans peine, à éteindre les flammes. Les deux gamins imprudents sont atrocement brûlés au visage et aux bras.

1913 : Adjudication des travaux pour la construction de l'hôtel de ville à monsieur Beguet (architecte) Maître d'œuvre ' La construction lyonnaise, le 16 octobre 1913 (notice 00025558 Base Mérimé)

- Adjudication le 1^{ER} Août 1913 des travaux pour la construction de l'école à monsieur Beguet (architecte)
Les travaux seront confiés à 'la Construction lyonnaise (notice 00025555) ministère de la culture)
Madame Garçin receveuse des postes a un traitement de 1600 francs

1914/1918 : Première guerre mondiale 39 soldats sont inscrit sur le monument aux morts de la commune

14/18 Morts pour la France

Truche Philippe : 05/02/1892°-04/10/1917+ (Mayenne), soldat du 30°RI

Bocquin Francisque : ?

Cagnon Edouard : 21/10/1889°-20/10/1914+ caporal du 53°BCA

Veuillet Marius : ?

Berlioz Charles : 18/10/1892°-13/03/1915+ (Somme) sergent du 30°RI)

Thevenoud Celestin :11/06/1884°-21/01/1915+ sdt du 297°RI

Curllet Constant : ?

Cagnon Alphonse: 22/01/1890°-24/02/1915+ (Alsace) caporal du 11° BCP)

Nicollet Jean : 02/08/1892°-25/01/1915+(somme) sergent du 140°RI

Truche Joseph :18/10/1890°-30/04/1914+ 13°BCA

Thevenoud Marin :06/01/1894°-22/10/1915+ 414°RI

Truche Joannes :13/09/1885°-07/10/1915+(Marne), sergent du 297°RI

Rosset Claudius : ?

Berthet Edouard :25/01/1885° Motz-28/08/1916+ sergent du 112°RI

Bovery Claudius :13/01/1896°-29/10/1916+ (somme) soldat du 97°RI

Cagnon Jean: 10/11/1891°-07/10/1914+ 2°classe du 97°RI

Col Jean Marie:11/12/1884°-17/12/1916+ sergent du 97°RI

Thevenoud Felix:20/03/1880°- 297°RI

Tournier Joseph:.....?

Boveron François:.....?

Dumond François: 29/06/1881°-16/12/1916+ caporal du 321°RI

Thevenoud Aime: 22/03/1896°-06/06/1918+ soldat du 62° BCA

Blondeau Leopold :?

Panquet Claudius:29/06/1881°-01/07/1918+ 1°cl du 14° de train

Bovery Claudius:13/01/1896°-29/10/1916+ (Somme),sdt du 97° RI

Bernard Marius:01/08/1890°-03/08/1918+sergent du 23° RI

Sauthier Louis: 02/08/1897°-30/05/1918+ sdt du 147°RI

Rosset Etienne:.....?

Truche Jacques:04/05/1873°-08/11/1918+(Aix les Bains sdt du 15°RI)

Perroud Joseph:04/01/1898°-15/05/1915+ sdt du 129°RI ?

Girardy Marius:11/02/1889°-14/09/1914+

Berlioz Marius:.....?

Bocquin Marcel:02/09/1898°-23/07/1917+(lac d'Hourtin) aviation fourrier

Reignier Joseph:08/07/1881°-23/03/1918 (Meurthe et Moselle) sdt 44°RI

Cagnon Marcel:.....?

Bosson Charles:.....?

Berger Jean Marie:03/02/1883° Saint Jean de Maurienne-31/03/1915+ Pas de Calais sdt du 97°RI

1914 : Les marais sont inondés a cause des fortes pluies et de la fonte des neiges

1917 :BOCQUIN, Marcel Elie, né le 2 septembre 1894 à Serrières en Chautagne.
Marcel BOCQUIN est matelot de 2ème classe fourrier au Centre d'aviation maritime de Saint Raphaël au cours de la Première Guerre mondiale. Il décède, le 23 juillet 1917, des suites d'une chute en hydravion au dessus du lac d'Hourtin (Gironde). **Site internet Contribution à la mémoire aéronautique Les aviateurs de Rhône-Alpes**

1921 : Construction du groupe scolaire **ADS 2o 2819**

En 2007 Serrières compte une maternelle et une école primaire dont l'effectif se monte a 18 élèves en CP, 22 élèves en CE1/CE2, 24 en CH/CM2

1921 : Le 14 juin, a été célébré, au château de Serrières-en-Chautagne (Savoie), le mariage de M. Louis de Villeneuve, marquis de Trans et de Flayosc, fils du marquis de Trans, le distingué fondateur des syndicats agricoles de Provence, décédé, et de la marquise de Trans, avec Mlle Letizia de Fortis, fille du comte de Fortis, décédé, et la comtesse de Fortis; La bénédiction nuptiale leur a été donnée par S. G. Mgr Castellan, archevêque de Chambéry, quia prononcé Une remarquable allocution. Les témoins du, marié étaient le marquis de Forbin-La Barben, son cousin, et le comte René de Villeneuve-Trans, son frère. Les honneurs de la réception ont été faits, avec la plus gracieuse amabilité, par la comtesse de Fortis. **Article de presse Le Figaro**

1924 : Serrières est fourni en énergie électrique par la compagnie savoisiennes d'électricité

1924 : 4140 francs subventions accordés par le conseil général pour le goudronnage dans la traversé de Serrières route départementale et la commune prendra a sa charge 2000 francs N°3 **Délibérations du conseil général de Savoie**

1924 : Nomination de Noël Girardy comme capitaine des sapeurs pompiers, de Gagnon Jean en tant que sous lieutenant, et de Claudius Truche en tant que sous lieutenant **Journal Officiel**

1926 : Un bovin atteint de la tuberculose est abatu **Délibérations du conseil général de Savoie**

1927: Foire le 1 juillet et le 31 juillet bestiaux et marchandises diverses
-Charmey maire à Serrieres

- Adjoint : monsieur Blondeau C
- Conseillers :MM truche E, Ficuet F, Tournier L, Bocquin J, Bocquin F
- Truche C, Truche A, RossetL, Girardy N, Rey F
- En 1806 :840 individus dont 29 militaires
- Superficie en 1806 : 1541 hectares
- Electeurs :262
- Recettes : 68720
- Instituteur monsieur Dufayard
- Adjointe Madame Vallet
- Conseiller général de Savoie de Savoie M. Dufayard professeur honoraire de l'université de Sérières
- Le vétérinaire est monsieur Vulliard
- La receveuse du poste télégramme téléphone Mademoiselle Monvernay
- La sage femme madame Bocquin
- Automobiles : Garage de Sérières
- Bouchers : Courlet,Girardy
- Boulangers : Thévenoud , Blondeau
- Cafetiers : guiguet, Rosset, Béguet, Blondeau, Abry(veuve),Rosset J,
- Carrossier-Sellier : Veuillet
- Chapelier : Blanc
- Charpentiers : Truche, Mercier
- Coiffeur : Polly
- Cordonnier : Dumontet
- Couturières : Berlioz,Col (mmes)
- Entrepreneur : Gugliengo
- Epiciers : La Fraternelle, Thévenoud, Blondeau, Goddard, Blanc,Cagnon
- Ferblantier : Veuillet
- Fromagers : Picut, Eminent
- Hôteliers : Giguët,Rosset,Blondeau
- Maréchaux-ferrants : Béguet, Cottin
- Menuisiers : Truche, Bovéry, Modetti
- En 1925 Monsieur Vachat possède un N° de tel le seul du village **Annuaire de la Savoie 1927**

 1927 : Le service d'autocars de Culoz à Sérières fonctionnait hivers comme été avec deux départ le matin et un retour le soir **Conseil général de Haute Savoie**

1929/42 : Adductions d'eau potable

1929 : Agrandissement du cimetière

1931 : Beguet forgeron, Cagnon facteur, Presservot meunier

1931 : Création de l'association La Boule Chautagnarde

1931 : Construction de 3 chemins vicinaux dépense prévue 2440 francs **Délibérations Conseil Général de Savoie**

1932 : 20 porcs partant a l'abattoir en Haute Savoie ont été contaminés **Délibérations du conseil général de Savoie**

1933 : épidémies scolaire 40 cas de coqueluche **Délibérations du conseil général de Savoie**

1934 : Le 16 décembre création du pont suspendu

1936 : Création de la peupleraie

La peupleraie de Chautagne est l'une des plus grandes d'Europe. Elle est gérée par l'Office National des Forêts (ONF). Elle s'étend sur la quasi-totalité de la zone dite des « marais de Chautagne » soit sur plus de 800 hectares. Les peupliers, espèce très gourmande en eau, ont été plantés afin de limiter la montée des eaux dans les marais.

1936/1962 Plantation de la peupleraie elle a pour intérêt de valoriser les marais

Aujourd'hui nous retrouvons des chênes, du frêne, aulne,saule , charme et peuplier ainsi que noyer, merisier,d'autres espèces depuis 1988

dont une faune de 124 espèces

1936 : Catastrophe de Sérrières (voir thématique)

1937 :12 juin. Message Télégraphique. Le petit village de Serrières-en-Chautagne, situé au bord du lac du Bourget, a subi pour la troisième fois la nuit dernière, de très importants dégâts par suite du violent orage qui s'est abattu sur la région. **Article de presse du Matin**

Les habitants de SERRIERES EN CHAMPAGNE viennent de passer des heures tragiques, réveillés par le tocsin



1937 Article du petit journal

1937 : Le 28/ 08 En l'église de Serrières-en-Chautagne (Savoie) a été célébré dernièrement, en présence d'une nombreuse et élégante assistance, le mariage de Mlle Marguerite Berthon, fille de M. Jean Berthon, ingénieur des Arts et Manufactures, et de madame, née Poncet, avec M. Jean Auroux, enseigne de vaisseau à bord du torpilleur Sirocco, fils du colonel Auroux, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre, et de madame, née Royer. **Article de presse du Figaro**

1937 : Création de l'association de chasse Saint Hubert

1939/1945 : 2^{ème} guerre mondiale camps d'internement 973e GTE 73310 Serrières-en-Chautagne' **AJPN**
Mort durant la guerre Louis Prost et Page André

1941 : Prisonniers de guerre Bosson Jean , Carlet Francisque, Fernand truche, Noël Col , Louis Taneur, Ernest Truche, Marcel Tournier, Henri Abry, Aimé Thevenoud, Stephane Duc, Louis Rosset

1942 : La grêle fait des ravagea en Savoie. Dans toute la région de Chambéry la grêle a fait vendredi et samedi de nombreux dégâts. notamment à Serrières en Chautagne vignes et tabacs partiellement détruits
Article de presse La Croix

1945 : Rétablissement du service postale Sérrieres/ Chambéry arrêté pour cause de guerre

1945 : Déportation Georges Besse natif du village

1945 : Le conseil général installe en fonction un adjoint au maître d'école

Fin de l'étude chronologique des événements

Quelques dates jusqu'à nos jours

1953/54 : Installation des lignes électriques

1950/54 : Construction d'un poste de transformation

1962/63 : Une ligne électrique de 63KV a été installée sur la ligne Serrières , Angelfort

1970 : Cadastre rénové dressé par messieurs de Montmayeur et Tardy géomètres de 1^{er} classe

1973 : Création de l'AOC Savoie Chautagne

1974 : Travaux de suppression et d'abattage du taillis afin de favoriser la forêt de feuillue

1985 : La dernière carrière de TUF a fermé ses portes

1990 : Arrêté préfectorale de protection de la nature pour les îles Malourdie qui sont géré par le conservatoire du patrimoine

1996 : Enquête pastorale

1998 : Année de mise en service de la station d'épuration

1998 : Inventaire communal de la forêt 270 hectares

2002 Coulée de boue

2004 : Les sources du Vovray de Clarafond , de Chevignay, et de Venaize ont été déclarés d'utilité publique

2010 : La mairie procède au nommage des rues

2011 : Depuis le mois de mai la société Ciat fournit ERDF grâce à ses 5000m² de panneaux photovoltaïques installés sur le toit de ses bâtiments à Serrières-en-Chautagne. Un investissement d'1,5 million d'euros qui devrait être rentabilisé en une dizaine d'années. L'installation a de quoi faire pâlir les plus écolos. 4 796 panneaux solaires disposés sur 5 000m², 13 km de rails, 14 500 pinces pour la fixation des panneaux, 10 km de câbles électriques, 51 boîtes de raccordement connectées à trois onduleurs garnissent la toiture des bâtiments de la société Ciat à Serrières-en-Chautagne. La société, leader européen du chauffage par pompe à chaleur, peut désormais se prévaloir d'être la plus grande centrale photovoltaïque de Rhône-Alpes. Les équipements ont été réalisés entre novembre 2010 et avril 2011, et depuis le mois de mai, l'entreprise fournit ERDF. « Cette centrale devrait produire 550 MWh par an (ndlr : soit la consommation annuelle de 250 foyers) », se réjouit Jean-Pierre Falconnier, président de Groupe CIAT, soit une économie annuelle de 273 tonnes de CO₂ ».

Le coût de l'investissement 1,5 million d'euros devrait être rentabilisée en une dizaine d'années estime Jean-Christophe Chomette, président d'Inno Solaire, en charge de la réalisation. La toiture en dents de scie qui bénéficie d'une très bonne exposition sur le sud a été l'élément déclencheur du projet. **Dauphiné libéré (article)**

2012 Création d'un Espace social et sportif de Serrières-en-Chautagne

1936 Catastrophe de Serrières-en-Chautagne.

La pluviosité importante de l'année 1935 . Le ruisseau de la Prairie déborde et a provoqué une descente de boue sur le village détruisant en grande partie le village (18 maisons détruites) L'agglomération est complètement isolée et les communications téléphoniques et télégraphiques .sont coupées, toutes les lignes ayant été emportées par le fleuve de boue qui dépasse en importance celui du Châtelard, lequel fut, on se le rappelle, également provoqué par l'abondance des pluies. M.. Michel, ingénieur des ponts et chaussées à Aix-les-Bains, s'est rendu immédiatement sur place où il a été bientôt rejoint par-M. Campion. Préfet de la Savoie.

Une première équipe de chasseurs alpins du 13e bataillon de Chambéry, a commencé à procéder aux travaux de déblaiement, bientôt renforcée par un,détachement du 4* régiment du génie,venu de Grenoble.II se confirme qu'il n'y a à déplorer que quatre blessés. Par contre, une quantité d'animaux de ferme ont péri.

Article de presse Le Matin

En complément on signalera que la coulée de TUF détruisit le réservoir de 3000 litres de récupération d'eau et accentua la vitesse de la coulée 7 hectares furent recouvert par la coulée.

M. Dufayard

« Vous connaissez tous la terrible catastrophe qui est venue fondre sur la commune de Serrières. Le représentant de la Chautagne, qui a été au centre même de la tourmente, a le devoir de venir au nom de ses compatriotes, remercier tous ceux qui sont venus compatir à notre tragique épreuve, panser nos blessures et donner un bel exemple d'affection et de solidarité. Il y a eu vers nous et vers notre malheur un tel élan de sympathie et de dévouement que nous en restons profondément émus : la grande amitié savoyarde a plané sur notre détresse et n'a pas peu contribué à l'adoucir. Elle n'en reste pas moins très grande, les minces crédits votés ayant à peine suffi à enlever nos décombres: et je viens dire à notre Assemblée départementale que nous comptons sur elle pour venir à notre secours. Je prie le Conseil Général de vouloir bien se joindre à nos parlementaires qui ont déjà tant fait pour nous et à qui j'apporte ici l'expression de notre profonde gratitude pour signaler de nouveau au Gouvernement et l'étendue du désastre et l'absolue nécessité de le réparer. Une partie du village a été "détruit, les champs ont été dévastés, la terre est devenue aussi méconnaissable qu'inutilisable. Serrières a pris un autre visage : un visage de tristesse et de désolation. Il faut à tout prix lui rendre sa physionomie d'hier, sa vie d'animation joyeuse et de travail heureux. Nos bons Chautagnards ont déjà tellement de raisons qui les attirent vers les grandes cités voisines,, que si vous ne les incitez pas à rester au village natal en lui rendant ses aspects d'hier, que si vous ne leur permettez pas de se cramponner au sol qu'ils aiment malgré tout en lui refaisant une existence normale, ils se laisseront entraîner par l'exode lamentable qui dépeuple nos cantons. Si jamais ils revoient leurs maisons rebâties, leurs vignes reconstituées, leurs jardins capables de reflorir, s'il peuvent répéter ce que Jean-Pierre Veyrat écrivait chez nous sur sa maison natale de Grésy :

« L'allégresse habitait la maison de mon père »', alors sûrement ils resteront à la terre et la Savoie n'y perdra pas.

« Ainsi donc, au nom de Serrières, au nom de la Chautagne, je prie nos Parlementaires, je prié le Conseil Général de prendre en mains, plus vigoureusement que jamais, la cause des réparations indispensables dans une catastrophe aussi exceptionnelle, aussi imprévisible et aussi impressionnante. »

M. le Président est persuadé d'être l'interprète de tous ses Collègues pour dire à M. Dufayard combien ils ont été émus par l'appel éloquent qu'il vient de faire. Lorsque les membres du Conseil Général ont appris la pénible nouvelle de la catastrophe de Serrières-en-Chautagne, M. le Président assure M. Dufayard qu'ils se sont tous sentis près de lui et qu'ils ont compati à la douleur manifestée par la malheureuse population que M. Dufayard représente si dignement.

Géologie Le tuf (dépôt calcaire)

Infiltration des eaux de pluie chargée en CO2 dissolvé la roche calcaire et crée des conduits souterrain ou circule l'eau lorsque l'eau retrouve la surface le CO2 s'échappe en laissant s'écouler une boue que l'on appellera le TUF

les sédiments calcaires ou siliceux sont chimiquement précipités, il faut remarquer qu'ils peuvent provenir de la dissolution de sédiments d'origine organique; c'est le cas, par exemple, des tufs, des travertins, produits des eaux pétifiantes (2)

Notes et report

(1) Délibérations du conseil général de Savoie

En compagnie de ses Collègues au Parlement, M. le Président fait connaître qu'il est intervenu sans tarder auprès des pouvoirs publics pour obtenir des secours. Il reconnaît que les crédits mis à la disposition de la commune de Serrières-en-Chautagne sont insuffisants, mais il donne l'assurance à M. Dufayard que celui-ci peut compter sur le dévouement et sur l'opiniâtreté des représentants de la Savoie au Parlement pour obtenir des crédits importants en faveur de ces malheureuses victimes du sort. M. le Président tient en effet à faire remarquer qu'il s'agit de dégâts considérables et imprévisibles. Il n'est pas possible, ajoute M. le Président, de reprocher à la population de Serrières-en-Chautagne de n'avoir pas pris les précautions nécessaires, de n'avoir pas contracté des assurances qui n'existent pas. En terminant, M. le Président déclare qu'il s'agit d'une œuvre de solidarité nationale et M. Dufayard peut être persuadé que ses Collègues et lui-même ne failliront pas à leurs devoirs (Applaudissements).

Séance du 5 mai 1936 Délibérations du conseil général de Savoie

Les demeures des seigneurs

A) Le château de Denys du XV^e siècle : En forme particulière en 'U' à trois tours, il appartient à la famille du Ton de Sérrières, puis aux Mareste, puis au XVII^e siècle à la famille Denys et aux Oncieux de la Bâtie. Ses propriétaires dépendaient des comtes de Genève et des seigneurs de Chautagne. Il appartient aux du Ton de Serrières, dont le premier connu est Martin en 1322, et aux Montluel. Au XVe siècle, les du Ton s'éteignirent et le fief échut aux Mareste. Au XVIIe siècle, la demeure était parvenue à une famille notariale, les Denys qui lui ont donné leur nom. François Denys y vécut sous la révolution française. Après sa mort les biens revinrent au marquis Jean Baptiste d'Oncieu de La Bâtie qui le vendit. Il appartenait en 1901 à M. de Juge. En 1909, le 1er étage était aux Cagnon, une autre partie aux Péthelaz. La commune va le restaurer pour y établir un musée et un caveau de dégustation des vins de Chautagne. Depuis 1991 il appartient à la commune.

Ce bâtiment en pierre grise, cerné de trois tours, une carrée, une ronde qui devient polygonale et une octogonale, date en majeure partie du XVe siècle. Il conserve des ouvertures à meneaux et accolades du XVIe siècle

Michelle Brocard les châteaux de Savoie

Restauré en 1995 par l'architecte Jecko avec le financement du conseil général et la commune

La famille de Montluel est très ancienne en Bresse ; elle est classée par Guichenon parmi les « roytelets de Bresse ». La sirie de Montluel devait, en effet, être de ces fiefs qui, primitivement, relevaient directement de l'empire. Le plus ancien membre connu de cette maison est Humbert, qui vivait en 1096. Par mariage avec Marguerite de Coligny, fille de Guillaume III, sire de Coligny, Guy de Montluel devint sire de Coligny en 1280. Cette maison, qui s'allia aux Saint-Amour, aux La Tour-du-Pin, aux Montbelliard, aux Coligny, aux La Baume, aux Luyrieux, aux Viry, aux Bussy, aux Grolée et à la maison de Savoie, se divisa en deux branches principales ; la branche aînée s'éteignit au XIVe siècle en la personne de Jean, sire de Montluel et de Coligny, qui, n'ayant pas d'enfants, céda ses biens au Dauphin contre une rente viagère ; la branche cadette, qui possédait la seigneurie de Chautagne et la baronnie de Châtillon, finit chez les Seyssel. C'est à cette seconde branche appartient la plus grande illustration de cette maison, Jean de Montluel, gouverneur de Piémont et chevalier de l'Annonciade.

ARMES : Burelé d'or et de sable de dix pièces, à un lion couronné d'argent brochant sur le tout.

CIMIER : Un lion de gueules couronné de même.

SUPPORTS : Deux lions de gueules couronnés de même.(1)

B) Le Martinel qui au XII^e siècle avait une fonction défensive ouvert sur la vallée. Dominant les vignobles de Mouthon il a appartenu à de nombreuses familles en 1400 à la famille Nicod de Venegio et en 1577 à la famille Martinel

C) La Perouse écrit aussi Lapérouse date du XIII et XIV^e siècles Anciennement château de Cussiou appartenant à la famille de ce même nom au XIV^e siècle. Les principales fondations ferait remonter ses

origines au XIII^e siècle .Le style renaissance prédomine. Le château possédait plusieurs domaines Le Charvet, Reydelet, Chitry, La tour, Vaudary, Les Chaloudes d'une surface de 400 journaux, à l'époque révolutionnaire les fermiers auraient fait boire leurs bœufs dans les bénitiers de la chapelle et il fut prédit que du château il ne resterait pas pierre sur pierre il avait dans ses murs une fruitière qui fut créée en 1899, une grotte de Lourdes, un belvédère et un parc

Sa construction par de M. Tardy, dura de 1909 à 1930, sur l'emplacement d'un château qui appartenait au XVII^e siècle aux La Pérouse, qui avaient succédé aux familles notariales Brunet de Doucy et Cussieu de Mécoras. Les La Pérouse n'habitèrent jamais la Chautagne. Leurs domaines furent administrés par des régisseurs puis loués à bas prix vers 1720 à des fermiers généraux : le notaire Jean-Baptiste Mansoz de 1720 à 1740, Noël Berlioz de 1740 à 1769 et l'avocat Claude Thérèse Gaillard de 1769 à 1780. Vendu en 1904 par M. Gavard à M. Tardy qui le reconstruisit, l'édifice était en 1931 à M. Berthon. C'est un énorme pastiche Renaissance en pierre blanche Les Châteaux de Savoie, de Michèle Brocard,

D) Le château Dorlier Construit en 1749 par Noël Berlioz il passa à la famille Masse en 1802 le roi de Sardaigne Victor Amédée III passa la nuit du 22 au 23 août 1775

Les terrains sur lesquels s'élève ce château de la fin du XVIII^e siècle appartirent au xve siècle aux frères Jeanet Pierre Cagnon, fils de Jean alias Chardon, avant de parvenir à Pierre de Montluel et d'être données en échange à noble Oddet d'Orlier, dit de Loex, qui fit construire la première tour. En 1701, après Pierre de Loex, la propriété passa à Jean-Claude d'Orlier, avant d'arriver à l'avocat François du Noiray, sous le nom duquel elle fut cadastrée en 1730. Du Noiray vendit la tour en 1748 à la famille Berlioz, qui avait acquis en 1740 la ferme de Lapeyrouse et s'était installée au château du même nom. En 1749, Noël Berlioz entreprit la construction de l'édifice actuel, grand corps de logis entre deux tours, qui englobe l'ancienne tour de Loex. Il épousa Rose Mansord, fille de l'avocat des pauvres Donat Mansord. Dès avant la guerre de 1938, il appartenait à la famille du Vachat.(2)

E) Le château de Fortis ou de Rossignol, appartenant dès le début du XVI^e siècle à la famille de Fortis, son aspect remarquable avec ses quatre tours carrées, tour ronde et sa couverture en ardoise Une étude de cette famille a été réalisée par le (2bis)

Le premier propriétaire connu est Antoine Fort, greffier de justice de Châteaufort, procureur au Sénat, dans la première moitié du XVII^e siècle. Charles, avocat au Sénat en 1673 est le premier désigné sous le nom de Fortis. En 1750, les voici seigneurs Fortis. Charles Fortis, avocat en 1775 se retira à Rossignol pendant la révolution, dont un de ses fils, François, avocat à Chambéry, avait adopté les idées. Leur héritier en 1869, Tancrede de Fortis, secrétaire d'ambassade, transforma la demeure en château et décéda en 1903. Habité par les Fortis jusqu'avant la guerre de 1939, il fut vendu et transformé en colonie de vacances. Il appartenait à la Chambre des Métiers de la Savoie. Avec ses quatre tours carrées, sa tour ronde et son grand toit d'ardoises, et ses arcades, la propriété, qui date de la première moitié du XVII^e siècle, a été complètement transformée au XIX^e siècle. (3) Dans les années 1970 le château recevait les colonies UFOVAL

Le blason de la famille de Fortis porte la devise Noble comme le lion, industriels comme l'abeille, juste comme la balance

F) Le château de Mécoras La maison forte qui subsiste fut le siège d'un fief sans juridiction, dépendant en arrière-fief de la seigneurie de Chautagne. Le domaine faisait parti d'un ensemble plus vaste partagé au XIII^e siècle entre trois famille appartenant à la famille de Mécoras depuis le XIV^e siècle puis à la famille Aimavigne il fut acquis par Claude Girod en 1909 le château n'était plus qu'une ferme restauré il fut déclaré au monument historique en 1969

Le premier seigneur de Mécoras connu est Humbert, religieux d'Hautecombe en 1338. Lui succèdent Jean en 1387 et un autre Jean, en 1429, ainsi qu'Hugonin qui meurt en 1461. A la fin du XV^e siècle, la plus grande partie des biens de cette famille passe aux Aymavigne et Pernelle de Mécoras qui n'en conserve que le quart. Jacques d'Aymavigne est attesté de 1507 à 1517. Dès 1656, le Petit Mécoras, parvenu aux Clermont-Mont-Saint-Jean, et aux Brunet de Doucy, partage le destin du Grand Mécoras. Vendu à la Révolution, il fut acquis par Claude Girod qui le revendit à des cultivateurs. Avec son logis allongé, que partage une tourelle carrée, au XIV^e siècle le Petit Mécoras était chargé de défendre la route de Rumilly c'est actuellement la propriété de la famille Perrin.

Architecture :Une tourelle polygonale engagée au centre de la façade abrite un escalier à vis. La tourelle présente à sa base une différence d'épaisseur qui laisse supposer un remaniement des parties hautes ; sa toiture, en pans coupés, fut restituée en 1986. Le corps de logis du XV^e siècle, c'est vu augmenté, au début du XVI^e siècle d'un second bâtiment au nord, prenant appui sur la tourelle qui c'est retrouvée au centre de la façade actuelle. Un bâtiment, disparu, devait occuper la partie sud est ; il en subsiste des arrachements ainsi qu'une porte transformée en fenêtre. La maison forte s'éclaire par des Fenêtres à meneaux Le corps de logis présente en partie haute des ouvertures de défenses qui s'ouvrent dans un appareil en pierres de tufs assisées et qui a probablement remplacé des hourds. Des communs,

construit en 1607, à l'arrière de la maison forte, complètent cet ensemble. La couverture du château comme celle des autres bâtiments est en tuile plate, propre aux couvertures de la région.

Sur les tabelles du cadastre sarde est décrit l'environnement de cette maison forte : « la cour, la grange, l'écurie, le jardin mais aussi le verger, la vigne et la chapelle

G) Le château de Mareste appartenant à la famille de Mareste jusqu'en 1722
La famille de Mareste porte *D'azur à deux fasces d'argent et à la bande de gueules brochant sur le tout*

Devise: *À la gloire marche, à Dieu seul je m'arreste* ou *À Dieu seul je M'arreste* Originaire de Chautagne. Marquis de Lucey (1654), Saint-Agneux (1684) ; Comtes de Rochefort ; barons de Champrovent ; seigneurs d'Apremont , Billième (Baronnie en 1565), Chanaz (1442), Chavanne, Chevelu, Culoz, Domessin, Ferrières, Foraz en Chautagne, Lompnes, Lutrin, Jongieu, Mareste, Martel, Montaigne, Mondragon, Montfleury, Motz Portaux, Rubod, Silans, Vens, Verdun, Villard. (4)

Ce château tire son nom de l'une des plus anciennes familles de Chautagne. Bernard de Mareste vécut en 1279 puis Pierre, Eymeric, Humbert, en 1402, qui eut six fils : Eymeric, dont un fils Antoine sera seigneur du château de

Serrières, André dont le fils François épousera en 1466 la fille du sire de Chevelu et de Lucey, dont un descendant épousa en 1633 Marguerite de Grolée, héritière du château de Châteaufort à Motz, enfin Pierre dont la fille unique se maria à Claude de Chaffardon et devint seigneur de Mareste. Son fils Charles épousa Blanche de Saluces et l'institua son héritière en 1536. Après 1615, le château échut aux seigneurs de Châteaufort, mais Mareste et ses terres furent albergés vers 1620 à la famille du Noiray, originaire de Serrières, officiers du château de Châteaufort.

En 1909, le château appartenait à la famille Picolet d'Hermillon, en 1931 il était à M. Charmey, maire de Serrières. : Les Châteaux de Savoie, de Michèle Brocard,

H) La maison forte de Foras Cette vieille bâtisse remonte au XII^e siècle appartenat à l'ancienne famille de Foras en 1746 vendue aux chanoines de Saint Antoine
Famille de Foras

La famille de Foras porte D'or, à la croix d'azur.

Devise : *In cœlesti fortitudine* (En la force céleste) et *Intus et foras undique crucis amor* (Dedans et dehors toujours l'amour de la croix)

Originaire du Chablais. Comte de Foras ; Seigneur de Beauregard, Borgneuf, Bottolier, Chanaz, Chesabois, Chilly, Foncenex et Foras d'Amont, Montocornu, Murs, Mussel, Thuysset

I) Le Château de Chautagne, aujourd'hui malheureusement disparu, qui donna son nom à Serrières ainsi qu'à cette région de la Savoie. Il était situé au lieu dit « Vercin ». Ce château défendait autrefois la route venant de Rumilly. Au XIII^e siècle il appartenait à la famille Chastanea ou Castanea et revint au XIV^e siècle aux seigneurs de Chatillon qui par la suite prirent le nom de Chautagne.

Un sire de Chautagne se rendit en 1329, en compagnie de trois autres barons, aux Etats de Savoie réunis pour statuer sur l'avenir de la Savoie après le décès d'Edouard, fils d'Amédée V mort sans héritier mâle.

De ce château dépendait une rente considérable qui subsista jusqu'au XVII^e siècle. (5)

Les seigneurs de Chautagne dont le château est au-dessus du bourg au XII^e siècle se trouve dans la mouvance du comte de Genève au XIII^e siècle **Bernard Demotz**

Notes et report

La maison de Seyssel son histoire sa généalogie

(2) Les chateaux de Savoie par Michelle Brocard

(2bis) SSHA en 1908 par Jean Duvachat (p 245-484)

(3) idem

(4) Armorial de Savoie

(5) Site de Serrieres en Chautagne

Serrières en Chautagne ou la Savoie comme vous ne l'imaginez pas
Wikipedia

L'église de Sérrières

Date probablement dans sa version première du VIème siècle et se trouve en diocèse de Genève ; elle passe sous le patronage de Nantua au XIIème siècle. Bernard Demotz

L'église de saint Maurice de Serrieres appartenant à l'évêché de Chambéry, Jusqu'en 1751, elle possédait le titre d'archiprêtre .elle dépendait du prieuré de Chindrieux depuis le XV° siècle. Elle est consacrée à Saint-Maurice, le chevet est éclairé par une ouverture trilobée.

3 chapelles de Mecoras,, de Denys, et de Mareste

1749 reconstruction de l'église

Une nef assez large, haute de 6 mètres environ et sa surface totale est de 200 m2. La pierre de consécration, située devant l'autel, est très ancienne puisque du.XIIème . (1)

L'architecture de style Roman et le style gothique les arcs en plein cintre, la travée au chœur sexpartite avec doubleau médian énorme, voire disproportionné, sur lequel viennent buter de part et d'autre deux demi-croisées, un chevet droit, des ogives à chanfrein, des consoles nues et un arc triomphal supporté par deux fortes colonnes" font dire à Raymond Ourcel que toutes les tendances inspirent l'énigmatique chevet de la vieille et pittoresque église de Serrières. (1bis)

Le beffroi a sur trois faces deux baies geminées. Bien que d'époque gothique le clocher-porche d'origine romane a "à schématiser quelque peu une origine carolingienne". (R.O)

Entre le XVème et le XVIème quatre chapelles furent construites, consacrées à Saint-Blaise, Saint-André, Saint-Antoine, Saint-Claude et Saint-Christophe. Dans cette dernière, la seule encore visible aujourd'hui, il est à remarquer une niche très ancienne.

L'église fut un lieu de prières pour les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, comme en témoignent les coquilles stylisées que nous pouvons encore deviner sur les piliers. Le Christ, en noyer sculpté très ancien (XVII ème siècle sans doute), situé dans le chœur est d'auteur inconnu. De même pour une Vierge à l'enfant, en bois doré, du XVIII ème et les fonts baptismaux en pierre dont l'origine remonterait entre le XIIème et le XVème siècle.

A l'extérieur on peut remarquer des vestiges de blasons au sommet des ogives des chapelles et un bénitier près de l'entrée. Dont ceux de la famille Croissonat (2)

Après la révolution , le vicariat n'existe plus , il est rétabli sous la troisième république
Cet édifice a reçu une demande classement plus des des travaux a effectuer pour
rénovation 1934/1956

Vie de l'église

1145 : Date de la bulle il est constaté que l'élection du curé et soumise à la décision du prieur de Nantua

1190 : Les dîmes sont prélevés par le prieur de Nantua relevant des moines de Chindrieux

1365 : Les dîmes étaient perçut pour le prieuré de Chindrieux

1378 : Le 14 août un contrat augmenta les ressources de la sacristie; les dîmes de Châtillon appartenaient à des seigneurs laïques; Antoine Charvet, de Serrières, qui possédait dans ce village la sixième partie de la dîme du blé, la vendit au sacristain pour le prix de dix-huit livre (3)

1378 Le presbytère ayant appartenu au prieur de Chindrieux fut donné au curé de Serrieres il faut souligner que ce presbytère fut souvent endommagé par des incendies Les textes anciens ont disparus

1444 : Visite épiscopale faite le 26 avril, Jean Chatagne était encore en fonctions et avait un vicaire dont le nom n'est pas donné. La paroisse comptait soixante-cinq feux (2) ; le revenu du curé était de quarante florins (4) idem

1481 : Visites épiscopales il est noté un François de la Pallud dans le procès-verbal d'une visite épiscopale de l'église de Serrières, faite en octobre ; il est dit qu'il possédait une chapelle (5) idem

1516: Le procès-verbal d'une visite épiscopale constate qu'à une époque antérieure, nobles Pierre et Jean Battoser avaient possédé dans l'église une chapelle dédiée à saints Cosme (6) idem... il y avait un presbytère à Serrières et le curé y habitait. Il s'appelait Franciscus Rançon et avait deux vicaires : Anthonius Grossetti et Petrus Perissonis. Il y eut une visite épiscopale le 8 octobre **1510**. Le procès-verbal (1) recommande de faire quelques réparations au toit de l'église et aux objets du culte. Le même document indique qu'il y avait dans l'église trois chapelles :

L'une, celle de saint Biaise, existait déjà en 1481 ; elle était devenue en 1516 la propriété des héritiers de Pierre Joly, qui avait succédé à Franciscus de Pallude comme seigneur de la Roche; elle avait pour recteur Franciscus Vulliermodi. Une autre chapelle, consacrée à saint André, avait pour patron Jacques d'Aimavigne, seigneur de Mécoras, et pour recteur Petrus Frilleti. Enfin, une troisième chapelle, consacrée à saint Antoine et saint Christophe, avait été construite par la famille Denys

1633 : Le 2 juillet l'église fut visitée par l'évêque Charles-Auguste de Sales. Le procès-verbal, très détaillé de cette visite (3), donne le nom de toutes les personnes de Serrières ayant accompagné l'évêque. Parmi ces personnes, nous remarquons : noble Jacques Brunet de Doucy, noble Antoine d'Aimavigne, noble Etienne d'Orlier de Loys, noble Antoine Denys, Me Pierre du Noiray notaire, Me Claude Martin notaire, Claude Michel et Claude Jaquemet syndics, François Chatagne, Claude Rabut, Jean Georges, Claude Berlioz fils de Pierre.

Dans le même procès-verbal, nous trouvons les injonctions et constatations suivantes :

a) Le mur de clôture du cimetière est commencé,, mais n'est pas encore achevé; il est prescrit de le terminer le plus promptement possible.

b) Un grand nombre de statues de l'église et des chapelles ne servent plus ; il est enjoint de les enterrer.

Le procès-verbal constata qu'il n'y avait plus que trois chapelles, celle de saint Claude sans recteur, celle de saint Antoine qui avait pour recteur Hibert Bosson, et celle de saint André dont le recteur était Claude Chaffard.

Par le même procès-verbal, Jacques Brunet de Doucy, qui était propriétaire du château de Cussiou, fut autorisé à établir un petit autel et un banc pouvant contenir deux personnes près de l'arcade la plus voisine de la grande porte ; en échange de cette faveur, il devait faire une fondation de neuf cents florins. (7) *idem*

1666 : Le 21 novembre l'église fut visitée par Mgr Jean d'Arenthon d'Alex.

Le procès-verbal (2) donne les indications suivantes : a) Le mur de clôture du cimetière n'était pas encore terminé. b) Le recteur de la chapelle de saint Claude était Gaspard du Noiray; celui de la chapelle saint André, Claude Ginet; celui de la chapelle saint Antoine François du Noiray. c) Il y avait une quatrième chapelle servant à la confrérie du Rosaire. C'est la première fois qu'il est question de cette confrérie dans les procès-verbaux de visite ; nous ne savons pas à quelle date ni par quel prêtre elle fut établie dans la paroisse de Serrières, mais il est certain qu'elle existait avant 1652. En effet par un testament du 25 mars 1652, Marguerite de Grolé, dame de Châteaufort et veuve Charles-Emmanuel de Mareste, légua aux confrères du Rosaire un capital de cinquante florins pour faire dire deux grandes messes par le curé. Ce legs ne fut jamais payé en argent, mais le seigneur de Châteaufort diminua sur les servis qui lui étaient dus par le curé, chargé d'acquitter les messes, un quart de blé, deux quarts d'avoine et la quatrième partie d'un quart de noyaux. Il est fait mention, dans le procès-verbal de 1666, de difficultés qui s'étaient élevées entre le curé et ses paroissiens au sujet de la dîme. Ceux-ci prétendaient ne pas devoir la dîme du vin à la quote 15 et ne voulaient donner qu'un baril sur 18 ou même sur 20. C'est à la suite de ces difficultés qu'eut lieu un procès, dont nous avons parlé, entre le prieur de Chindrieux et les communiens de Serrières; il se termina, en 1677, par un arrêt du Sénat décidant que la dîme serait payée à la quote 15. Pendant que Michon était encore curé de Serrières, deux autres visites furent faites par Mgr d'Arenthon d'Alex, le 9 avril 1679 et le 10 septembre 1686. un prêtre nommé Mourrier était en 1679 et 1686 recteur des deux chapelles de saint André et saint Antoine; Gaspard du Noiray était encore en 1679 recteur de la chapelle saint Claude, mais en 1686, il avait été remplacé par un de ses parents, Joseph du Noiray. C'est dans ces procès-verbaux que nous trouvons pour le curé de Serrières, comme pour les autres curés, les injonctions relatives à l'enseignement du catéchisme et aux petites écoles où les curés et les vicaires doivent enseigner aux enfants, non seulement les principes de la religion, mais encore la lecture, l'écriture et la grammaire. On trouve encore dans les mêmes documents une défense faite aux paroissiens d'aller au cabaret pendant les offices et aux cabaretiers de les servir sous peine d'excommunication.

Nous voyons aussi dans le procès-verbal de 1686 la constatation de ce fait que les paroissiens de Serrières ont fait vœu de chômer les fêtes de saint Sébastien, sainte Brigitte, saint Bernard de Menthon, saint Roch. L'évêque approuve ce vœu; toutefois, il le modifie en disant qu'il sera loisible aux paroissiens de vaquer aux œuvres serviles après avoir assisté à l'office divin.

Le même procès-verbal contient la nomination d'Anthelme Gantin, chirurgien, et Joseph Filiard comme procureurs d'église à l'effet de faire rentrer certains legs faits à l'église, (8) *idem*

1680 : Différend au sujet des dîmes entre le représentant de l'évêché Bertrand de la Pérouse contre les syndics de Sérrières

1733/1768 : listes des curés ayant servis dans la paroisse

Paget de 1733 à 1751

Perret de 1751 à 1753

Duparc de 1753 à 1768

1760 Bénédiction solennelle de l'église après les rénovations effectués par l'évêque Biord . A ce moment là la paroisse comptait 146 feux, 460 communiant , 780 âmes

1790 Les paroissiens ne veulent plus payer la dîme

1792 Les cloches de l'église disparurent (sans doute fondues) en même temps que les révolutionnaires exigés la destruction du clocher

1792 : Mr Chevalier Curé pendant la révolution, n'a pu rester continuellement à son poste ; plus d'une fois poursuivi par les membres du comité révolutionnaires , il dut s'enfuir et, grâce à la prudence des familles chrétiennes qui lui ,donnaient un abri secret , il échappa à la cruauté des révolutionnaires. Chevalier était encore en fonctions au moment de la Révolution; il prêta le serment prohibé, mais ensuite le rétracta et émigra (1). Il revint à Serrières après le 9 thermidor; en 1796, il fut arrêté, mais parvint à s'évader; en 1799, il fut de nouveau arrêté et condamné à la déportation, mais la condamnation ne paraît pas avoir été exécutée; en 1800, il revint à Serrières, et, en 1812, il fut nommé curé de Saint-Pierre-d'Annecy. Il revint dans sa paroisse en 1799 .

Après le départ de Chevalier, l'église et le presbytère furent livrés à un prêtre assermenté nommé Bressy, qui avait été cordelier du couvent de Chambéry; ce fut le premier prêtre de Savoie qui abjura au moment de la Terreur. Il se maria, vécut misérablement et mourut à l'hôpital

Le 18 germinal an III, les biens de la cure furent vendus nationalement et achetés par divers acquéreurs (2),. Il ne faut pas s'étonner des prix élevés auxquels se firent certaines ventes, car ces prix devaient être payés en assignats, qui n'avaient alors qu'une valeur extrêmement minime.

Les biens des chapelles furent mis en vente en même temps que ceux de la cure. Les propriétés de la chapelle saint Claude furent acquises par Joseph de Juge, qui était devenu le patron de cette chapelle depuis son mariage avec Claudine du Noiray; les immeubles de la chapelle saint André se vendirent au notaire François Dupasquier, les terres de la chapelle saint Antoine se partagèrent entre Claude Cagnon, Pierre Dunan, François Fortis, Joseph Blondeau et Juste Dunoiray.

1803 L'abbé Puthod fut nommé par Mgr l'évêque de Chambéry René des Moustiers de Méruville et il le pria de venir bénir la nouvelle cloche de l'église

1824 : Bénédiction de la cloche Marie-Anne et organisation du conseil de charité

1841 : Érection de la confrérie du mont Carmel
Du Sacré cœur de Jésus par lettre patente
Du Saint Sacrement : (lettre patente) bien qu'en activité depuis 1699
Du Rosaire : (lettre patente) bien qu'en activité depuis 1699
(l'histoire de l'enfant mort-né, dévoré par un loup sur l'autel du Rosaire)

1845 : Inventaire des biens mobiliers de l'église du presbytère et de la fabrique ADS,48F304

1851 : Commande bancs pour la tribune de l'église (9)

1869 : Réparation du passage à la tribune (10)

1870/1871 Le curé de l'église demande a ses paroissiens d'offrir ses quêtes pour les blessés de la guerre

1883 : Restauration du presbytère.

L'état actuel du presbytère de Serrières réclame des réparations urgentes, dont la dépense s'élève à 5 500 » d'après le projet établi.

La fabrique justifiant ne pouvoir contribuer à cette dépense, la charge en revient à la commune, dont la situation financière est obérée, et qui ne peut elle-même y contribuer que pour une somme de 1.500 » provenant du produit de concessions de terrains dans le cimetière pour sépultures privées.

Un secours de 4.000 » est demandé à l'État pour combler la différence.

La commune de Serrières est surchargée d'impositions qui représentent 234 centimes additionnels de toute nature. Si, dans ces conditions, la demande présentée vous paraît suffisamment justifiée, vous voudrez bien, Messieurs, la comprendre dans vos propositions à soumettre à M. le Ministre des cultes

1885 A Serrières-en-Chautagne, «le mauvais exemple est parti d'en haut... Les familles dirigeantes n'ont pas toujours été le modèle des vertus» **PAROISSES RURALES DU DIOCÈSE DE CHAMBÉRY**

1889 : Position de l'évêché La mauvaise paroisse de Sérrières

le « *sens moral avait été tellement perverti que les jeunes filles dont la vertu avait fait naufrage trouvaient à s'établir dans la paroisse aussi facilement que les personnes d'une conduite irréprochable* », « *sous prétexte de donner le temps aux parrains et marraines de venir* », « (*Les familles il est presque impossible de leur persuader qu'ils sont obligés d'assister à la messe... sous peine de faute grave* » de Lyon ou Marseille, », le baptême est assez souvent différé au-delà de 9, 10 et même 15 jours» (11)

1890 : Bénédiction de la cloche Marguerite

1909 : Les biens ayant appartenu à la fabrique ont été placé sous séquestre en attendant d'être versé au service des secours de bienfaisance (10)

Oratoire de Doualay

Origine inconnu situé à la Pérouse dédié à la vierge restaurée en 1999 il aurait été élevé au XVIIème siècle

Notes et report

- (1) Notice sur Sérrières
(1 bis) Sérrières en Chautagne ou la Savoie comme vous ne l'imaginez pas
- (2) Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie (Revue)
- (3) Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire
- (4) idem
- (5) idem
- (6) idem
- (7) idem
- (8) idem
(8) bis Archives paroissiales de Sérrières en Chautagne ADS 48 F303
- (9) ADS
ADS 48F
ADS 48F 304
MÉMOIRES ET DOCUMENTS PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE SALÉSIENNE, T. XCV
VIE RELIGIEUSE EN SAVOIE
PAROISSES RURALES DU DIOCÈSE DE CHAMBÉRY
Journal Officiel

La contrebande

Frontières et contrebandes. Idéalement situé entre la ville de Genève et la France, le duché de Savoie est un des états du royaume de Piémont-Sardaigne. Il devient la plaque tournante européenne de la contrebande, dans laquelle s'installent de nombreux contrebandiers, à l'abri de la répression des autorités françaises.

Menue et grande contrebande. Les Savoyards ont toujours présenté des dispositions ataviques pour la contrebande de sel et du tabac. Aux pacifiques colporteurs succèdent dans les années **1730** de véritables armées de contrebandiers à cheval, armés jusqu'aux dents, qui se spécialisent dans le trafic des tissus précieux et du tabac. On les appelle « contrebandiers de profession ». (1)

Les raisons une époque où le pouvoir est remis en cause il y a quelques bourgeois qui habitent plutôt les grandes villes et le peuple des pauvres et des miséreux qui survivent à la campagne. Certains d'entre eux vont faire de la contrebande d'abord pour se nourrir très peu vont rejoindre les groupes armés qui vont semer le désordre parmi les fermiers généraux et leurs séides Le peuple souffre des guerres, ils souffrent aussi des impôts divers dont la fameuse gabelle puis des fermiers généraux qui dévalisent les provinces pour le service du roi qui a toujours besoin de plus en plus d'argent Une seule solution la contrebande remise en cause de l'ordre établie

1722 : Le 4 septembre un propriétaire de Serrières, Noël Berlioz, fut poursuivi devant le juge-mage du Genevois comme accusé d'avoir tenté d'introduire en Chautagne deux chapeaux et un peigne, que le magistrat de santé prétendait avoir été achetés en France ; il fut acquitté parce que les faits ne furent pas établis (1bis)

1730 : Antoine Thevenot contrebandier arrêté puis relâché car gracié par le roi

1753 : Le sieur Bodichon Joseph 33 ans fils de Nicolas originaire de Sèrrières a été arrêté comme contrebandier à Lyon pour violences diverses il sera jugé pendu et étranglé (2)

1762 : Un habitant de Serrières, nommé Joseph Bodichon, faisait partie d'une bande de contrebandiers; ils furent surpris par des douaniers et eurent trente-deux ballots de marchandises capturés. Pour se venger, le 7 avril **1762**, à sept heures du matin, Bodichon et sept autres contrebandiers se rendirent armés de fusils et de pistolets chez Louis Burlat, receveur des douanes à Chevrier, qu'ils accusaient d'être la cause de l'enlèvement de leurs ballots. Pendant que Bodichon faisait sentinelle à la porte de la maison, les autres pénétrèrent dans l'intérieur; ils trouvèrent Burlat retenu au lit par une maladie. Après avoir couché en joue le receveur, ils l'obligèrent à se lever et à leur donner tout l'argent qu'il avait chez lui, consistant en 28 gros écus de France et vingt livres de Piémont. Cette somme ayant paru insuffisante aux contrebandiers, ils conduisirent Burlat chez le curé de la paroisse, l'obligèrent à emprunter à ce prêtre douze louis d'or et à les leur remettre. Après cette remise, ils ne furent pas encore satisfaits et mirent en demeure leur victime, sous menace de mort, de trouver une autre personne qui lui prêterait douze autres louis; le malheureux Burlat s'adressa à une femme de la paroisse, nommée Françoise Durand, qui voulut bien avancer cette somme, grâce à laquelle il put se débarrasser de ses agresseurs. Bodichon ne fut jugé qu'en **1764**; le 3 février il comparut seul sans ses complices devant le Sénat. Il fut condamné à être conduit, la hart au col, par les carrefours et autres lieux accoutumés à Chambéry jusqu'à la place du Verney et étranglé. La condamnation fut exécutée le lendemain 4 février.(3)

Dans un autre procès on cite un dénommé Antoine Berlioz on pense qu'il faisait partie de la bande à Mandrin

Notes et report

- (1) Présentation de la contrebande par les archives départementale de Savoie (1bis) ADS C. 5041, f° 82.
 - (2) ADS 2B1106.
 - (3) Mémoires et documents publiés par la Société savoissienne d'histo
-

Émigration

Dés 1860 beaucoup de savoyards vont rechercher la fortune en particulier à l'étranger et plus particulièrement en Amériques du sud les sierrérois font partie eux aussi de ce désir d'entreprendre et de quitter leur pays

Acienda (Chili): ABRY - Marius Frédéric né le 30/12/1870 à Sèrrières - N°2 - Classe: 1890 - Fils de Mathieu (feu) - Nom prénom de la mère: Ract Françoise - Domicile: Acienda (Chili) - Profession: cultivateur - Remarques: Insoumis le 11/06/1892 comme résidant en Amérique; - Passeport: - Destination: Chili (Acienda) .

Buenos-Aires: Ailloud - Pierre né le 04/01/1866 à Sèrrières - N°12 - Classe: 1886 - Fils de Jean (feu) - Nom prénom de la mère: Champvillard Jacqueline - Domicile: Buenos-Aires - Profession: - Remarques: Insoumis le 16/05/1888 comme résidant en Amérique; - Passeport: - Destination: Argentine (Cruz Alta).

Lyon: BERLIOZ dit Gueni - Jean François né le 14/02/1849 à Sèrrières - N°251 - Classe: 1869 - Fils de François (feu) - Nom prénom de la mère: Cottin Fanchette (feue) - Domicile: Lyon - Profession: cultivateur - Remarques: Le 20/08/1878 réside à Bouhenni (Oranais). Le 16/1 - Passeport: - Destination: Argentine - Buenos-Aires .

Lyon: ROSSET - Louis Jacques né le 15/07/1866 à Sèrrières - N°4495 - Classe: 1886 - Fils de François - Nom prénom de la mère: DOCHE Charlotte - Domicile: Lyon - Profession: - Remarques: Le 17/08/1895 réside à Buenos-Aires, 1077 rue More - Passeport: - Destination: Argentine - Buenos-Aires.

New York: CAGNON - Jules né le 30/06/1864 à Sèrrières - N°853 - Classe: 1884 - Fils de Jean Baptiste (feu) - Nom prénom de la mère: REYMONDAT Joseph (feue) - Domicile: New York - Profession: cuisinier - Remarques: Le 21/01/1886 réside à Sallenoves, hameau de Bonli - Passeport: - Destination: U.S.A. (New York).

Rumilly: CAGNON dit Batard - Lucien né le 08/10/1849 à Sérrières -
N°855 - Classe: 1869 - Fils de Jean Pierre (feu) - Nom prénom de la mère: CAGNON Marie - Domicile:
Rumilly - Profession: Charpentier - Remarques: Insoumis le 01/01/1878 comme résidant en Amérique -
Passeport: - Destination: Argentine - Buenos-Aires.

Suisse : VEUILLET Claude, domestique né le 02/09/1878 à Sérrières

République Dominicaine : FICUET , cultivateur Marié né à Sérrières le 08/02/1868

Vietnam : CHARMEY François : né le 08/02/1861 à Sérrières , commis greffier

Suisse : BERLIOZ Philibert , cordonnier né le 08/09/1847 à Sérrières

France 1828 : Maître Jean Baptiste fabricant de coton à coudre, né le 20/12/1768 a ouvert un dossier de
demande en naturalisation le 15 décembre (Archive nationale BB/11/285).

1829 : Lettres de naturalité; accordées à Jean-Baptiste Maître, demeurant à Paris, : né à Serrières-les-
Ruffieux.

Notes et report

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire.
Association pour la recherche et l'entraide dans les fonds documentaires savoyards

Personnalités

Mrg Johanny Thévenoud (1878-1949)

Premier évêque de Ouagadougou (Haute-volta) devenu le Burkina Fasso, consacra toute sa vie à l'œuvre
des missions d'Afrique. Père fondateur des Sœurs de l'Immaculée Conception de Ouagadougou fondée en
1858

Entré à la société missionnaire des Pères Blancs, il est ordonné prêtre le 28 juin 1903. Il part peu après pour
la Haute-Volta, où il passe le reste de sa vie. Nommé vicaire apostolique de Ouagadougou le 8 juillet 1921, il
joue un grand rôle dans l'installation de l'Église catholique en Haute-Volta, notamment en fondant une école
de catéchistes à Gilongou et un petit séminaire à Pabré, ainsi qu'en participant activement à la fondation du
grand séminaire de Koumi. En 1922, il fonde à Ouagadougou la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée-
Conception de Ouagadougou. C'est lui qui ordonne le 2 mai 1942 les trois premiers prêtres originaires du

Burkina Faso : Joseph Ouédraogo, Zacharie, Nikiéma et Paul Zoungrana, élevé au cardinalat en 1965. M^{gr}
Thévenoud est également à l'origine de la construction de la cathédrale de Ouagadougou.

M^{gr} Thévenoud fait publier en 1938 un ouvrage dans lequel il décrit l'œuvre des missionnaires catholiques
en Haute-Volta (*Dans la boucle du Niger*, Namur, Grands Lacs, 1938, 176 p.). Quand il décède en 1949, M^{gr}
Emile Socquet lui succède à la tête du vicariat apostolique de Ouagadougou. Une des principales avenues
de Ouagadougou porte aujourd'hui son nom.

Mrg Alexandre Berlioz (1852-1930)

est né à Serrières, le 12 décembre 1852. Entré dans la congrégation des Missions étrangères de Paris, il
partit pour la mission de Hong-Kong le 16 décembre 1875, où il remplit d'abord l'office de sous-procureur
jusqu'en 1879. Transféré ensuite de cette province dans le Japon septentrional en 1879, il fut préconisé, le
31 décembre de cette année, vicaire apostolique d'Hakodaté, dans cette dernière région, avec le titre
d'évêque de Calinda in partibus infidelium.

En septembre 1907, Mgr Berlioz revient au Japon, d'un voyage de près de deux ans pour collecter des
fonds. Juste avant son arrivée, un grand incendie éclate à Hakodate. Il revient dans sa mission pour la
trouver en flammes. Il a tout perdu : sa cathédrale, sa résidence, les écoles des sœurs de St Paul de
Chartres, etc. Quand tout est reconstruit il quitte la ville pour Sapporo. Il est très heureux d'y trouver les
frères Mineurs déjà au travail dans plusieurs institutions et il donne au Père Lafon, MEP, des instructions
détaillées concernant ces projets pour les OFM et les FMM. En dépit d'un grand procès à la suite de
l'incendie, il continue courageusement la réalisation de ses autres projets. Cinq mois plus tard, au printemps
de 1908, le Père Lafon trouve un terrain à Kita San-jo, Higashi San-chome, à quelques minutes de sa
résidence et de la maison des frères.

Joseph de Maistre (comte) (1753-1821)

Homme politique, écrivain, philosophe. Il vint souvent au château de Mareste voir son parent et ami Jean-Joseph de Juge, sénateur au sénat de Savoie.

Charles Dufayard (1860-1942)

Docteur ès lettres, auteur de l'Histoire de la Savoie et d'autres ouvrages, notamment sur la région. Fût maire de Serrières près de trente ans et siégea au Conseil Général. Décède à Sérrière
Agrégé d'histoire et docteur ès lettres. Historien local, spécialiste de la Savoie. _Professeur d'histoire puis proviseur au Lycée Henri IV. Conseiller général du canton de Ruffieux. Membre de la Société savoissienne d'histoire et d'archéologie.

André Juvanon Duvachat (1901-1969)

Inspecteur général honoraire des Eaux et Forêts. Maire de Serrières (-1969). Le succès de sa plantation de peupliers fût à l'origine de la peupleraie de Chautagne.

Ulysse Nicollet (1908-2000)

Diplômé de l'École normale Supérieure de la rue d'Ulm à Paris. Chargé de cours à la Sorbonne. Brillant spécialiste des études latines. Grand résistant connu sous son nom de guerre Capitaine Couverclas. Natif de la commune, il vint souvent dans la maison qu'il y possédait et où il termina ses jours.

Felix Emonet Médecin, conseiller général, né à Serrières-en-Chautagne, Chevalier de la légion d'honneur en 1907 ci-dessous son extrait de naissance et son adversaire politique

Jules Masse (-1923) Avocat,

M. JULES MASSE, décédé à Grenoble le 30 janvier 1923, avait été magistrat ; démissionnaire en 1878, il s'était ensuite intéressé à la politique ; enfin, il avait consacré aux études d'histoire une partie de son activité, et c'est à l'histoire de son pays de Savoie qu'il aura ainsi travaillé, très utilement. Dans les Annales de l'Académie Delphinale, il a publié une Histoire de l'annexion de la Savoie à la France, en 1792, pleine de faits et de substance, guide indispensable de tous ceux qui voudront après lui explorer ce terrain. il a publié en trois volumes, une Histoire de la Chautagne

Auguste de Juge (1797-1863), natif, de Sérrieres en Chautagne juge et poète savoyard. et mort en 1863 dans son château de Pieuillet à Marcellaz-Albanais (Haute-Savoie), est un haut-fonctionnaire et poète savoyard de langue française

Après des études de Droit à Grenoble, puis à Turin, où il reçut le titre de docteur en 1816, il s'installa en 1827 comme avocat fiscaliste auprès du tribunal d'Albertville, puis devient juge-mage au tribunal de Bonneville en 1833 et à celui d'Annecy en 1837. Il devient membre du Sénat de Savoie en 1840. Il dirigea aussi les services de l'Instruction publique dans le Faucigny puis devint directeur des Études pour le duché de Savoie à en 1852. Il fut aussi membre de l'Académie de Savoie. Après le rattachement de la Savoie à la France, il prend sa retraite mais devient président honoraire de la Cour d'Appel de Chambéry.

BERLIOZ Constant

commissaire de surveillance administratives des chemins de fer. Commune de résidence Serrières-en-Chautagne (Savoie) Date de naissance 25 septembre 1836 à Rumilly (Haute-Savoie) Date de cessation de la fonction: 10 mars 1896
Motif de cessation de la fonction invalidité

MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE (extraits) DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE

LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes d'Arthur LEQUAY).

Commune : Serrières-en-Chautagne

Lieux-dits : La Peyrouse - Croix de Clarafond

Altitude : de 250 m à 499 m

Coordonnées : longitude 3,8975 à 3,9050 gr - latitude 50,9750 à 50,9800 gr

ARBRES

.troène

chèvrefeuille des haies

sureau noir

viorne lantane

frêne

"Base de Données Nomenclaturales de la Flore de France", B. BOCK, version 1.0 — septembre 2001.

Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambéfiennne — n° 10 - 2005.

amélanchier à feuilles ovales

bouleau blanc

aubépine

merisier

bois de Sainte Lucie

charme

noisetier

chêne pubescent

robinier faux acacia

saule des chèvres

alouchier

hêtre

tilleul à larges feuilles

Arbres plantés pendant les travaux du service R.T.M. (après 1936) :

sapin d'Andalousie

cèdre de l'Atlas

.genévrier commun

mélèze du Japon

laricio

Les vignes

L'apparition de la vigne en Chautagne et a Sérrières apparut à la fin du moyen âge, avec l'introduction de deux cépages : l'altesse ou roussette. Évêques et religieux eurent un rôle important dans l'expansion de la vigne. Pour les besoins de l'Église, elle est plantée jusque dans les plus hautes vallées. Les moines créent ou introduisent de nouvelles techniques de culture et de vinification. (1) Ils s'étalent sur les coteaux et divers cépages sont représentés donnant des crus classés AOC

Les rouges Gamay, Pinot, et Mondeuse

Les blancs Jacquère, Aligoté ; Altresse permet d'obtenir l'appellation Roussette de

Savoie

1500 : À Serrières, les paroissiens étaient en charge de l'entretien de la nef, mais le curé devait apporter sa contribution : le jour de la Fête-Dieu, il faisait boire un setier de vin à ses ouailles. Par un traité de **1529**, il fut convenu qu'il lirait la Passion à chaque messe « de la croix de mai à la croix de septembre », moyennant douze pots de vin annuels de la part des possesseurs de charrue (2)

1556 Le Duc Libertainisme (qui vient de transférer sa capitale de Chambéry à Turin) fixe des limites à la progression de la surface viticole en décidant qu'elle ne devait pas représenter plus d'un tiers de la surface agricole. En **1559** il crée une première réglementation des vendanges et en **1567** l'État ducal lève un premier impôt sur le vin (3)

1664 : Le monastère des visitandines acquit neuf journaux de vignes à Serrières en Chautagne pour 6.100fl. Les vignes étaient présentes depuis la fin du moyen âge

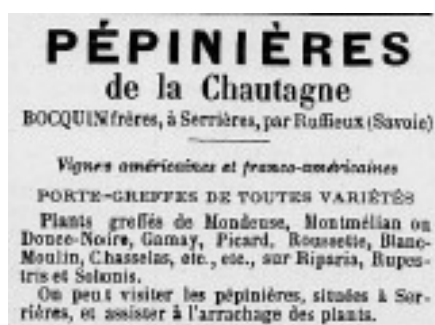
1746 : Noël Berlioz acquit une partie des vignes des Lapérouse (vignoble de Charvet), qui était harcelait par des créanciers

1763 : Les deux frères Héritier Jean 26 ans et Joseph 22 ans, natif de Villy le Pelloux passent à tabac des marchands de vin de Chautagne " En haine de ce qu'ils donnaient le vin à bon marché dans les environs d'Annecy. Rey Guillon Joseph et Gagnon Pierre, ainsi que Mellet Jean furent leurs victimes. Après avoir été arrêtés ils passèrent en jugement, Jean 5 ans de galères et Joseph 3 ans (4)

1821 : A vendre une propriété de 15 journaux avec de très bonnes vignes avec cellier et pressoir, des cuves et une cave voûtée

1836 : Les vignobles ont été envahis par les eaux. La récolte de cette année est perdue les dommages s'élevèrent de 40 à 45000 francs article de presse du courrier des Alpes

1863 : Gaillard reçoit une médaille d'argent pour son vin blanc au concours agricole



Publicité de l'indicateur de Savoie 1895

1879 :Apparition du phylloxéra

1901 : On trouve du vin au prix de 20 et 25 francs l'hecto, Le fameux vin blanc « la Roussette » se procure spécialement chez un propriétaire de Sérrières qui cultive avec un soin jaloux , et par lui-même, ce plant rare, dans un terrain exceptionnellement choisi pour cela. Les cépages les plus cultivés sont la mondeuse, le persan, la douce noire , l'othello

1928 : Création du domaine viticole (vins de Chautagne) de Veronnet Petite exploitation familiale de 10ha sur des coteaux arides. L'exposition et la nature du sol permet d'obtenir des vins rouges typés et originaux. La vinification en petites cuves garde au mieux l'authenticité du terroir.

1950 : Le vin de Chautagne est en grande difficulté car il y a de la concurrence

1973 : Création de l'AOC Savoie Chautagne

Notes et report

(1) <http://bibs.chez.com/Savoie.html#Histoire>

(2) CHAUTAGNE (Histoire de l'ancienne) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. Tome II", "Jules Masse" |

(3) document PDF d'oenologie de la Savoie

(4) (ADS, 2B10956)

Animaux de la région de Sérrières

Mammifères

Chevreuil européen, Chevreuil

Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe

Cerf élaphe

Sanglier

Oiseaux

Busard des roseaux

Pic épeiche

Balbuzard pêcheur

Mésange charbonnière

Inventaire national du patrimoine naturelle

Les digues de Sérrières

Dans cette petite retranscription nous ne parlerons pas de l'endiguement du Rhône uniquement quelques dates concernant la partie sur Sérrières en Chautagne

1685 : La chambre des comptes de Savoie fit faire des travaux de défense contre le Rhône à Sérrières et à Motz. Vibert le représentant vint voir sur place pour s'assurer que les travaux furent réalisés

1733/34 : Inondation du village le Rhône a débordé

1742 Travaux de protection contre le Rhône (1) par Victor Ame III pour un coût de 800000 florins

1753 L'intendant général interdisait de mener à paître aux marais du 1er mai à la fin des fauchaisons a cause des inondations du Rhône

1760 : Le premier endiguement du Rhône en Chautagne construite par les habitants elle est réalisé par la construction de la digue de Picollet et de Sérierais.

1764 : Février, avril et septembre de la même année, plusieurs parties des digues de Serrières avaient été

emportées . L'une de Sérrières 2080m de long et celle de Picolet 1714m de long Il était indispensable de faire de nouveaux travaux, soit pour réparer les avaries, soit pour remplacer les digues détruites Il fut procédé en **1766**, a des réparations

1770 : Lettre du 30 mars par l'intendant à l'avocat Mansoz : Je viens de députer le Sieur Terraz pour inspecteur des ouvrages en réparation de la digue de Serrières, idem en**1772** à de grosses réparations aux digues de Serrières,

1773 : Le major général Pinto,envoyé en Savoie, fit les plans et devis des nouvelles digues à construire. Ces digues devaient être faites en pierres sèches, avec de gros blocs pris dans les carrières du Mollard-de-Vions ; elle devaient aller depuis l'extrémité de la grande digue de Chautagne jusqu'au Mollard, et du rocher de Picollet à l'autre extrémité de cette digue. Le coût des travaux était évalué à 99,25 (2)
Les pertes humaines sont nombreuses comme en **1850** ou l'on découvre un cadavre sur les rives du Rhône, même chose en **1857** : On découvre le corps d'un noyé sur la rive du Rhône (2bis)

1856 Crue exceptionnelle du Rhône les eaux montèrent jusqu'à la côte 240 et inondèrent les marais jusqu'à une hauteur de 1m50 (3)

1893 : Endiguement du Rhône sur la partie de Serrieres.

1896 : Corrosion des berges du Rhône sur le territoire de la commune

1896/97 Inondation du Rhône

1929 Dignes :1° Ouvrages anciens à réparer

Commune de Châlons-en-Champagne. Défense de rive de la Varmaise dans le prolongement aval de la digue de Picollet Longueur de l'ouvrage 150m.,volume des enrochements nécessaires 450 m3. Dépense approximative : 35.000 francs., y compris une somme à valoir de 3.500 francs. pour imprévus.

2° Ouvrages à construire

Défense de rive de la Preuverie, entre l'extrémité aval de la digue de Serrières, à 140 k.—. et l'extrémité amont de la digue de Palliod à 139 k. Cet ouvrage comprendra deux tronçons, de façon à ne pas fermer le débouché aval de la lône qui reçoit les eaux du ruisseau de Serrières et qui aboutit au fleuve à l'amont de la normale 139 km.

1er tronçon. — Prolongement de la digue de Serrières sur 300 m. de longueur. Volume des enrochements nécessaires, 1.200 m3. Dépense : 90.000 fr., y compris une somme à valoir de 6.000 fr. pour imprévus.

2e tronçon. — Défense de la rive à l'amont de la normale kil. 139 k. entre l'embouchure du ruisseau de Serrières et l'extrémité amont de la digue de Palliod, sur 400 m. de longueur.

Volume des enrochements nécessaires, 1.600 m3 environ. Dépense : 120.000 fr., y compris une somme à valoir de 8.000 fr. pour imprévus. Dépense totale pour les deux tronçons : 210.000 fr., y compris une somme à valoir de 14.000 fr. pour imprévus. (4)

A la fin des années 70 – début des années 80, la Compagnie Nationale du Rhône aménage le Rhône en vue de l'exploitation hydroélectrique : le fleuve est canalisé et dérivé, le barrage de Motz est construit et le débit régulé.

Notes et report

(1) ADS C517

(2) Mémoires et documents publiés par la Société savoissienne d'histoire ...

(2bis) ADS 7fs7 667

(3) La Chautagne Savoie et ses plantations de peupleraies

(4) Délibérations du conseil général de Savoie

Généalogie de Robert SAJUS Sérrierois de génération en génération Les Thevenoux

Aymard Thevenoux .

Marié avec Jeanne Petelat .

dont:

François Thevenoux , né en 1736, Serrières en Chautagne 73, décédé le 9 novembre 1810 (vendredi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 74 ans).

Marié avec Valentine Rey , née vers 1739, Serrières en Chautagne 73, décédée le 20 janvier 1811 (dimanche), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de peut-être 72 ans).

dont:

Jacques Thevenoux , né le 11 mars 1786 (samedi), Serrières en Chautagne 73, décédé le 14 mars 1786 (mardi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 3 jours).

Antoine Thevenoux , né le 30 avril 1749 (mercredi), Serrières en Chautagne 73, décédé le 19 novembre 1814 (samedi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 65 ans).

Marié le 7 février 1769 (mardi), Ruffieux 73, avec Jeanne Marie Henry dit Cornon , née le 15 août 1755 (vendredi), Ruffieux 73, décédée le 19 novembre 1810 (lundi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 55 ans)

dont:

François Thevenoux , né le 15 mars 1773 (lundi), Serrières en Chautagne 73, décédé le 21 janvier 1838 (dimanche), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 64 ans).

Marié avec Maurise Favre , décédée le 17 juillet 1851 (jeudi), Serrières en Chautagne 73.

dont:

Antoine Thevenoux , né le 1er janvier 1801 (jeudi), Serrières en Chautagne 73, décédé le 8 janvier 1801 (jeudi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 7 jours).

Charles Thevenoux , né le 31 décembre 1801 (jeudi), Serrières en Chautagne 73.

Marié le 17 février 1829 (mardi), Serrières en Chautagne 73, avec Marie Truche , décédée le 24 septembre 1856 (mercredi), Chindrieux 73.

Eustache Thevenoux , né le 20 mars 1804 (mardi), Serrières en Chautagne 73, Sabotier.

Marié le 1er septembre 1829 (mardi), Serrières en Chautagne 73, avec Josephte Laurent .

Antoine Thevenoux , né le 8 juin 1806 (dimanche), Serrières en Chautagne 73, décédé le 17 février 1863 (mardi), Motz 73 (à l'âge de 56 ans).

Marié avec Henriette Ducruet .

Marié avec Marie Jeanette Ravoire .

Laurent Thevenoux , né le 29 décembre 1808 (jeudi), Serrières en Chautagne 73, décédé le 5 janvier 1809 (jeudi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 7 jours).

Antoine Marie Thevenoux , né le 5 mars 1810 (lundi), Serrières en Chautagne 73.

Marié le 11 septembre 1843 (lundi), Serrières en Chautagne 73, avec Françoise Thevenoux, née le 15 octobre 1820 (dimanche), Serrières en Chautagne 73.

Claudine Thevenoux , née le 3 novembre 1813 (mercredi), Serrières en Chautagne 73, décédée le 3 décembre 1813 (vendredi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de un mois).

Eustache Thevenoux , né le 22 septembre 1774 (jeudi), Serrières en Chautagne 73, décédé le 31 janvier 1830 (dimanche), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 55 ans).

Marié, Serrières en Chautagne 73, avec Françoise Favre , née vers 1779, Serrières en Chautagne 73, décédée le 8 mai 1839 (mercredi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de peut-être 60 ans).

dont:

Marie Thevenoux , née le 27 septembre 1805 (vendredi), Serrières en Chautagne 73, décédée le 10 décembre 1807 (jeudi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 2 ans).

Jacques Thevenoux , né le 19 mars 1808 (samedi), Serrières en Chautagne 73, décédé le 2 janvier 1867 (mercredi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 58 ans), Charpentier.

Marié le 30 janvier 1837 (lundi), Motz 73, avec Barbe Rognard , née le 27 janvier 1808 (mercredi), Motz 73, décédée le 1er février 1860 (mercredi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 52 ans).

Jean François Thevenoux , né le 11 juillet 1810 (mercredi), Serrières en Chautagne 73.

Marié le 30 juin 1834 (lundi), Serrières en Chautagne 73, avec Peronne Cagnon , décédée le 26 février 1868 (mercredi), Serrières en Chautagne 73. [Note 16-1].

Charlotte Thevenoux , née le 27 février 1813 (samedi), Serrières en Chautagne 73.

Marguerite Thevenoux , née le 4 novembre 1815 (samedi), Serrières en Chautagne 73, décédée le 5 novembre 1815 (dimanche), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de un jour).

Antoinette Thevenoux , née le 30 mars 1817 (dimanche), Serrières en Chautagne 73.

Peronne Thevenoux , née le 21 juin 1820 (mercredi), Serrières en Chautagne 73.

Antoine Thevenoux , né le 14 août 1776 (mercredi), Serrières en Chautagne 73.

Marié le 13 février 1816 (mardi), Serrières en Chautagne 73, avec Michel Trembley .

Françoise Thevenoux , née le 16 juin 1778 (mardi), Serrières en Chautagne 73, décédée le 21 avril 1838 (samedi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 59 ans).

Mariée le 2 janvier 1808 (samedi), Serrières en Chautagne 73, avec François Lièvre , décédé le 5 mars 1851 (mercredi), Serrières en Chautagne 73.

dont:

Antoinette Lièvre , née le 30 janvier 1810 (mardi), Serrières en Chautagne 73.

Mariée le 20 avril 1830 (mardi), Serrières en Chautagne 73, avec Laurent Berlioz .

Claudine Lièvre , née le 7 mai 1813 (vendredi), Serrières en Chautagne 73.

Maurice Lièvre , né le 10 août 1815 (jeudi), Serrières en Chautagne 73, décédé le 27 septembre 1815 (mercredi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de un mois).

Marguerite Lièvre , née le 16 octobre 1816 (mercredi), Serrières en Chautagne 73.

Aimé Lièvre , né le 16 septembre 1819 (jeudi), Serrières en Chautagne 73.

Marguerite Thevenoux , née le 21 avril 1781 (samedi), Serrières en Chautagne 73, décédée le 27 mai 1869 (jeudi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 88 ans).

Mariée le 27 avril 1813 (mardi), Serrières en Chautagne 73, avec Gabriel Rosset , né le 1er novembre 1788 (samedi), Serrières en Chautagne 73, décédé en 1861, Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 73 ans).

dont:

Anthelme Rosset , né vers 1815, Serrières en Chautagne 73.

Marié le 2 mars 1840 (lundi), Serrières en Chautagne 73, avec Etiennette Cagnon , décédée le 13 mars 1861 (mercredi), Serrières en Chautagne 73. [

Charles Rosset , né le 30 septembre 1817 (mardi), Serrières en Chautagne 73.

Jacqueline Thevenoux , née le 1er mai 1785 (dimanche), Serrières en Chautagne 73, décédée le 9 mai 1791 (lundi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 6 ans).

Raymond Thevenoux , né le 1er mai 1785 (dimanche), Serrières en Chautagne 73.

Valentine Thevenoux , née le 18 septembre 1787 (mardi), Serrières en Chautagne 73.

Jacques Thevenoux , né le 30 août 1788 (samedi), Serrières en Chautagne 73. [Note 34] Marié le 13 mai 1813 (jeudi), Serrières en Chautagne 73, avec Jeanne Claudine Rosset , née le 14 septembre 1789 (lundi), Serrières en Chautagne 73.

dont:

Joseph Thevenoux , né le 23 mars 1814 (mercredi), Serrières en Chautagne 73.

François Thevenoux , né le 27 septembre 1816 (vendredi), Serrières en Chautagne 73.

Gabriel Thevenoux , né le 10 septembre 1819 (vendredi), Serrières en Chautagne 73.

Jean Thevenoux , né le 25 décembre 1825 (dimanche), Serrières en Chautagne 73.

Claudine Thevenoux , née le 4 décembre 1790 (samedi), Serrières en Chautagne 73, décédée le 25 décembre 1790 (samedi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 21 jours).

Jean François Thevenoux , né en 1792, Serrières en Chautagne 73, décédé le 13 décembre 1813 (lundi), Hopital Militaire d'Osope (à l'âge de 21 ans).

Françoise Thevenoux , née en 1752, Serrières en Chautagne 73, décédée le 2 février 1805 (samedi), Serrières en Chautagne 73 (à l'âge de 53 ans).

Mariée avec Claude Veuillet .

Jacqueline Thevenoux , née le 15 avril 1757 (vendredi), Serrières en Chautagne 73. **Généanet**

Un édifice mystérieux

Propriété communale, cet édifice original, situé à proximité du château Denys est entièrement composé de tuf. Ces deux ouvertures en arc brisé, donnent accès à deux petites cavités où des niches ont été aménagées. Et si s'était une fontaine pétrifiante un lieu où l'on déposait des objets afin qu'il subisse naturellement une cristallisation de surface par la transformation du calcaire contenu dans l'eau. Bien entendu l'es objets présentés à la fontaine pétrifiante étaient souvent religieux pour en donner une vision encore plus extraordinaire voir même miraculeux, En tous cas certainement pas une cave à fromage

Glossaire

Taille ; Impôt direct sur la propriété le plus impopulaire avec la gabelle

Gabelle : Impôt du sel ou du tabacs

Estimateur : Représentant local pour la création de la mappe Sarde

Bureau de bienfaisance : La loi de 1796 organise la bienfaisance pour les pauvres des communes, c'est la première intervention "laïque" avant cette date c'était la Fabrique qui se chargeait des pauvres et des nécessiteux

Journaux : mesure piémontaise

Boites : pétards

Érection : élévation d'une construction

Lettre patente : Actes législatifs, émanant du roi de France, établis sous forme de lettres patentes, scellées de cire verte du grand sceau royal

Feux : Ensemble d'une même famille vivant au même lieu

Legs : Le legs est la transmission à titre gratuit d'un ou plusieurs biens du défunt, faite de son vivant par testament mais qui prendra effet à son décès

Syndics : représentant des communes équivaut à maire

Regrattier : Agent responsable de la collecte du sel

péage : droit de passage payant, quel que soit le moyen de transport payant pour les marchandises

Agrimeteur : Mesureur, arpenteur en soutient du géomètre

Fabrique : La fabrique désigne les personnes (prêtres et laïcs) impliquées (les fabriciens ou marguilliers) chargées de l'administration des finances, participant à la gestion du patrimoine de la paroisse, affectées à la construction et l'entretien d'une église ou d'une chapelle ; on dit aussi le « conseil de fabrique ».

Trabucant : Assistant du géomètre son nom vient de trabuc une mesure du Piémont

Albergataire : Celui qui est bénéficiaire d'un bail à très longue durée

Bulle : Acte juridique émanant d'un pape

Fruitière : Lieu où l'on transforme le lait en fromage

Agent-voyer : Responsables (fonctionnaire) de la construction et de l'entretien des chemins vicinaux

Tuf : Roche poreuse d'origine calcaire elle a servi de matériau principal pour la construction de la plupart des bâtiments anciens

Recteur : Régent d'école dans les écoles religieuses exemple séminaires

Affranchissements : Action de libérer, de s'acquitter d'une charge, d'un service Au Moyen-Âge, acte qui met fin à l'état de non-libre d'un homme (et de sa famille) en lui rendant son indépendance. Cet affranchissement était généralement obtenu contre le paiement d'une forte somme d'argent. A la fin du XVIIIe, les affranchissements concernent le rachat par les communautés rurales des droits féodaux dus à leurs seigneurs.

Dîmes : impôt dû à l'église

Capitation :

Juges mages :officier chargé des fonctions judiciaires du sénéchal" dans la circonscription judiciaires installé au chef lieu du bailliage 'judicature mage

Morve :La morve est une maladie infectieuse grave d'origine bactérienne qui touche principalement les équidés. [wikipédia](#)

Investiture :

Conclusion

Serrierois vous aurez le plaisir d'accrocher vos moments de bonheur et de tristesse a ce texte pour donner une âme à l'histoire du village pour nous permettre de croire en l'avenir et de lui donner un sens

Abbatucci Charles - René

Fait à Notre Dame des Millière le 23 juin 2013

Cette étude a été réalisée grâce aux documents suivants :

Livre,documents, notices

Statistique générale

Par Joseph Verneils Puiraseau (1756-1839)

Les châteaux de Savoie par Michelle Brocard

Histoire des bacs pour traverser la Rhône Thèse de doctorat présenté par Henri Cogoluène

PAROISSES RURALES DU DIOCÈSE DE CHAMBÉRY

CHAUTAGNE (Histoire de l'ancienne) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. Tome II", "Jules Masse"

La Chautagne Savoie et ses plantations de peupleraies

MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE

Actes du 89e Congrès national des Sociétés savantes, Lyon, 1964. ...

L'orphelinat et la providence de Chambéry

SANATORIA DES ALPES FRANÇAISES GUIDE PRATIQUE DE La SAVOIE & HAUTE-SAVOIE MEDICALE ET PITTORESQUE PAR Le Docteur Cli. LINARIX

La neutralité politique de la Savoie

Inventaire national du patrimoine naturelle

Guide bleue 1925

Journal officiel

dossier "Habiter entre lac et montagnes inventaire du patrimoine bâti vernaculaire en territoire grand lac par Chantal Somm et Cédric Valet "La rubrique des patrimoines de Savoie"

Revue militaire Revue savoisienne : journal publié par l'Association florimontane d'Annecy :

AJPN

Notice sur la Chautagne (1901) imprimerie Chambéry (auteur anonyme)

Association pour la recherche et l'entraide dans les fonds documentaires savoyard

Annuaire administratif-commercial et touristique du département de la Savoie 1927 par J Angelier

Serrières en Chautagne ou la Savoie comme vous ne l'imaginez pas

Les classes rurales en Savoie au XVIIIème siècle

La maison de Seyssel , sa généalogie, son histoire

INVENTAIRE DES SITES ET DES OBJETS PREHISTORIQUES DANS LES ALPES DU NORD (Hte-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Htes-Alpes) Par Aimé Bocquet

Armorial de Savoie

MÉMOIRES ET DOCUMENTS PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE SALÉSIENNE, T. XCV
VIE RELIGIEUSE EN SAVOIE

Moines et religieux en Savoie

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie

Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie. 1935, 630 p Gros

Archives

Archives paroissiale de Sérrieres

Archives nationale

Fond Jules Masse

Archives départementales de Haute Savoie

Archives départementales de Savoie

Archives de Turin

Conseil général de Savoie et Haute Savoie

Presses

Article de presse 'La croix'

Article de presse de La 'Presse'

Article de presse de la Justice

Article de presse du courrier des Alpes

Article de presse du 'Matin'

Article de presse du Dauphiné libéré
Article de presse 'Le petit journal'
Article de presse du 'courier des Alpes'
Article de presse de la Lanterne
Article de presse du Patriote Savoisien

Internet

base Leonore
Base Mérimé (Internet)
Gallica
Saubaudia
Site 'mémoire des hommes' de la défense national
Travaux effectués par l'association AREDES
Site Internet de Serrieres en Chautagne
Généanet
Site internet Contribution à la mémoire aéronautique Les aviateurs de Rhône-Alpes
Enoewalhain œnologie/Savoie-PDF
<http://bibs.chez.com/Savoie.html#Histoire>
Wikipedia
Manouedith.canalblog.com
Base Mérimé
Site internet Contribution à la mémoire aéronautique Les aviateurs de Rhône-Alpes

Bibliothèque

L'EBOULEMENT DE SERRIERES-EN-CHAUTAGNE. / J.-J. MARTIN in Revue de géographie alpine, (1936)
EBOULEMENT DE SERRIERES-EN-CHAUTAGNE. [DON DE M. MAURICE VINCENT]
Administration diocésaine. Visites pastorales du diocèse de Genève - Annecy 1411-1900. Analyses détaillées des visites de Saint-François de Sales 1604-1618. Texte original des procès-verbaux de ces mêmes visites.
Notes et documents. / Charles-Marie REBORD / Annecy, Chambéry : Abry (F.) (1921)
Dégâts des sangliers: La Chautagne n'en peut plus. in Vie nouvelle (1a), n°1438-1467 (2011, janvier, 06-28 juillet)
EBOULEMENTS. in Almanach du vieux savoyard, (1954-1957)
FAMILLE FORTIS. / Jean DUVACHAT

Histoire de l'ancienne Chautagne depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. / Jules MASSE in Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Vol. 56 (1915)

Histoire de l'ancienne Chautagne depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. / Jules MASSE in Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Vol. 52 (1912)

Histoire de l'ancienne Chautagne depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. / Jules MASSE in Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Vol. 50 (1911)

Histoire de l'ancienne Chautagne depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. / Jules MASSE in Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Vol. 46 (1908)

Le toponyme bas-valaisan Vouvry. / Wulf MÜLLER / 2001

Atlas du cadastre sarde (mappe) : 73286 Serrières en Chautagne / Dominique BARBERO / CHAMPAGNE AU MONT D'OR : FCA (2003)

Bulletin municipal Serrières-en-Chautagne

Richesses touristiques et archéologiques canton de Lhuis. / Belley : FAVRE-CHEVALLIER, EDITEUR (1989)

Les naturalisés de Savoie en France de 1814 à 1848. / Albert ALBRIER in Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Vol. 17-18 (1878-1879)
(Bulletin de Bulletin municipal Serrières-en-Chautagne, [04/07/2008])

Les ouvrages de Jules Massé, Jean-Paul Bravard et François Demotz

Remerciements

Bernard Demotz

Martial Blanc

Marc Pointet

